

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2003.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Mesdames et Messieurs, si vous le voulez bien, nous allons procéder à l'appel. Stéphanie BOCQUET.

(Madame Stéphanie BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAËT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, M. MARCHAND, Mme MERLIN, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mme DEMESSINE, MM. MAUROY, SAVOYE (pouvoir), SINAGRA (pouvoir), Mme STANIEC.

Madame le Maire - Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord excuser Pierre MAUROY, notre Maire honoraire, qui est retenu par une importante réunion organisée par Daniel PERCHERON avec les Présidents des Communautés Urbaines et des Communautés d'agglomération. Il m'a donc demandé de bien vouloir l'excuser auprès de vous.

Nous avons deux sujets à l'ordre du jour particulièrement importants, le plus important est bien sûr le budget et le principe d'un casino à Lille.

Je voudrais rapidement faire quelques communications avant de lancer ces deux débats importants.

D'abord, débiter cette séance du Conseil Municipal en rendant hommage à Madame Renée VANTORRE-MARTY qui est décédée le 7 décembre dernier à l'âge de 77 ans. Elle a été Conseillère Municipale de notre ville durant deux mandats de 1971 à 1983, membre de nombreuses commissions, et elle était très connue pour son engagement militant dans notre ville.

Je voudrais, au nom du Conseil Municipal, renouveler ce soir nos condoléances à sa famille et à ses nombreux amis et également à Pierre MAUROY qui la connaissait particulièrement bien.

Quelques informations de nature très différente sur notre vie municipale, peut-être en commençant par la dernière en date. Vous savez que nous avons vécu dans notre ville un déminage de bombe ce dimanche 14 décembre puisqu'on a découvert une bombe de la Seconde Guerre Mondiale de 250 kg sous le chantier de construction du siège de Région.

Initialement, la Préfecture avait fixé à 800 mètres le périmètre de protection, finalement, il a été fixé à 400 mètres et nous avons dû organiser, en lien avec l'Etat, un déplacement de plus de 1 000 personnes qui étaient dans ce périmètre de protection, hier, dimanche ...

.../...

Monsieur, DECOCQ, on voit que c'est le dernier Conseil de l'année ...

M. DECOCQ - Ce n'est pas mon dernier, c'est le dernier de Bernard ROMAN, Madame ... Je n'y étais pour rien, c'est de sa faute ...

Madame le Maire - Si on pouvait quand même parler de choses importantes, ce serait bien.

Donc, cette opération a été organisée, notamment le déminage, par l'Etat et les services préfectoraux, avec d'ailleurs beaucoup d'efficacité.

Les habitants concernés qui ont dû quitter leur domicile de 8 h à 13 h étaient les riverains du secteur de Belfort, des places Guy de Dampierre et Théo Varlet, de la rue de Bellevue, etc ... Je dois dire qu'ils ont fait preuve de beaucoup de compréhension et de civisme.

Je voudrais remercier les services municipaux de la Ville qui ont organisé l'information des habitants, leur transport et leur accueil à l'hôtel de ville en quelques heures, le Cabinet, Thierry LE LAY, Hervé BARRE, les services ont été mobilisés et ont fait avec les services de l'Etat un très bon travail puisque, à partir de vendredi matin, on a fait du porte à porte pour informer les habitants, on ne s'est pas contenté de mettre des affiches, et des accompagnements par cars pour permettre à ceux qui n'avaient pas trouvé de meilleures solutions, de la famille, des amis, ou partir se promener tout simplement, de venir ici à la mairie où avaient été prévues à la fois des animations pour les enfants, de la restauration, du petit déjeuner jusqu'à l'heure du déjeuner.

Je voulais remercier tous les services de la Ville mais aussi La Croix-Rouge qui était très fortement présente, les services de police et de secours, et bien sûr l'équipe des démineurs d'Arras qui, une fois de plus, ont montré leur grand sang-froid et leur professionnalisme. Tout était terminé en début d'après-midi, les logements avaient été protégés et tout le monde a pu rentrer chez soi sans difficulté.

Je voudrais aussi, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, vous faire part d'une initiative que nous avons prise pour la troisième année consécutive, Ginette VERBRUGGHE et les services de Norbert RICHERT ont proposé, dans le cadre de la délégation Droits de l'homme et solidarité internationale, d'organiser une semaine, lors de la Semaine des droits de l'homme, pour célébrer la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, de rendre hommage cette année à nos amis chiliens à l'occasion du 30ème anniversaire du coup d'Etat qui a renversé Salvador Allende dans les conditions que vous connaissez.

Nous avons invité la Vice-Présidente de l'association chilienne des familles de détenus disparus, je vous rappelle qu'il y a plus de 30 000 personnes qui aujourd'hui sont décédées ou qui ont disparu. Madame VERBRUGGHE a organisé avec cette association une exposition que vous avez pu voir dans le hall de la mairie et qui depuis 30 ans rappelle que des familles attendent des nouvelles de leurs proches. Vous imaginez qu'il est loin d'être évident de continuer à se battre 30 ans après pour connaître la vérité.

Cette exposition « Mémoire, justice et vérité » va circuler dans notre ville et notamment dans les écoles. Elle comporte une douzaine de panneaux avec les visages des hommes et des femmes qui ont disparu ou qui ont été détenus pendant le régime de Pinochet.

Il est bon effectivement que les écoles soient le lieu pour débattre sur le devoir de mémoire en général et sur le cas particulier de cette horrible dictature.

.../...

Cette semaine, c'est un autre humaniste et un grand combattant des Droits de l'homme et pour la paix dans le monde que j'aurai le plaisir d'accueillir dans notre ville, c'est un grand ami par ailleurs, Miguel Angel ESTRELLA, que chacun connaît, ce magnifique pianiste argentin qui a fondé une association Musique et Espérance pour faciliter l'accès de tous à la musique mais aussi pour défendre la dignité humaine et créer un lien entre les diverses communautés.

Il se produira mercredi soir à 20 heures ici à l'hôtel de ville. Vous savez qu'il a été emprisonné et torturé en Argentine. Il a réussi là à rassembler dans un même orchestre des musiciens originaires d'Israël, de Palestine et d'autres pays arabes, pour manifester le soutien à la paix et montrer qu'il est possible que des hommes et des femmes dont aujourd'hui tout laisse à penser qu'ils sont séparés peuvent jouer ensemble non seulement dans le même orchestre mais aussi avec un programme qui reprend à la fois de la musique classique, de la musique universelle mais aussi des musiques propres à la communauté israélienne ou à la communauté arabe.

Je le dis devant l'ensemble de nos collègues mais aussi des Conseillers de quartier. Vous êtes bien évidemment invités à venir nombreux, vous qui êtes là ce soir, et vous pouvez retirer des cartes d'invitation auprès des services.

Vous comprenez que ce concert se situe dans la droite ligne du travail que nous réalisons avec nos deux villes jumelées de Safed et de Naplouse. Les rencontres médicales de la paix qui, en raison d'événements tragiques, n'ont pu avoir lieu comme cela était prévu il y a quelques mois, mais je vous rappelle, Pierre de SAINTIGNON l'avait dit devant vous, que nous avons convié l'ensemble des villes françaises à nous rejoindre et à faire en sorte que leur jumelage ou leur action de solidarité pour la paix au Proche-Orient les amène à nous rejoindre dans ces rencontres médicales de la paix. Nous avons déjà des réponses très positives, je pense au Maire de Paris, Bertrand DELANOË, ou au Maire d'Amiens, Gilles de ROBIEN, pour ne citer que ceux-là.

Je me réjouis que nous puissions ainsi faire en sorte que beaucoup d'élus en France, à leur place modestement, essaient de contribuer à ce rapprochement qui est d'ailleurs l'esprit de l'initiative de Genève dont Eric QUIQUET nous parlera tout à l'heure, faire en sorte que les populations, au-delà des gouvernements, se parlent et puissent s'entendre.

Je ne reviendrai pas longuement sur Lille 2004, chacun a vécu fortement ce 6 décembre. D'abord, si je prends la tonalité générale, je crois que nous avons tous vécu ici même à l'hôtel de ville, grâce à Nono et ses musiciens, une soirée qui était dans la tonalité de Lille 2004, c'est-à-dire à la fois très mélangée, très chaleureuse, sans violence, et avec une atmosphère tout à fait bon enfant. J'ai vu d'ailleurs beaucoup d'élus danser, personne n'est resté à côté de cette grande fête.

Au-delà de cela et sans rentrer dans les détails parce que chacun d'entre vous l'a vécu, l'a lu ou a regardé la télévision, puisque nous avons la chance d'avoir cette émission de France 3 pendant une heure en léger différé, ou a pu voir ce qu'ont été pour notre ville et notre région tout entière les effets de Lille 2004.

Je crois qu'on peut retenir deux termes, c'est en tout cas ce que je retiendrai : d'abord, celui du bonheur, de la joie, dans la ville, et dans les villes avoisinantes qui organisaient des bals blancs, une superbe fête populaire comme le Nord sait la réaliser.

Et le deuxième sentiment est un sentiment de fierté que l'on ait parlé de nous, c'est ce que nous disent les Lillois, je ne parle pas pour les autres mais je sais que c'est aussi le cas, de cette manière-là, partout en France, et c'est une très bonne chose.

.../...

Evidemment, il y avait beaucoup de monde et il y a eu quelques bousculades, des inquiétudes, des angoisses, il y a même certaines personnes qui ont eu des malaises. Je retiens aussi tout cela parce que quand de tels événements existent, il faut retenir ce qui est positif, et, globalement, je crois que c'est ce qui restera, mais aussi retenir les petits problèmes ou les incidents qui ont eu lieu.

Dire aussi que lorsqu'on organise des manifestations de cette nature, quelles que soient les précautions prises, avec les services de l'Etat, avec la police nationale, la police municipale, les services de secours, les services privés qui gardaient les installations, nous avons eu des dizaines et des dizaines de réunions et je dois dire que, même si nous n'attendions pas obligatoirement -je ne sais pas quels sont véritablement les chiffres, je préfère donc ne pas les donner- au-delà de 500 000 personnes, nous avons fait en sorte de travailler sur cette jauge de 400 000 à 500 000 personnes, de toute façon, il y en aurait eu seulement 100 000 que les risques auraient été les mêmes.

Il faut peut-être retenir pour l'avenir que lorsque nous réalisons un événement de cette nature, il faut qu'il y ait deux ou trois points d'événement et pas un seul parce que chacun a voulu venir écouter ce merveilleux concert de Jean-Claude CASADESUS. Certains n'avaient pas souhaité que nous mettions des écrans ailleurs dans la ville considérant qu'il valait mieux l'écouter en direct.

Mais je pense qu'il faudra aussi retenir cela pour l'avenir.

Donc, pour moi et, je pense, pour l'ensemble du Conseil Municipal, ce que nous retenons d'abord c'est la capacité qu'ont notre ville et notre région de réaliser une grande fête comme celle-là, sans violence, même si, encore une fois, il y a eu des peurs, et je les retiens, mais aussi cette fierté au-delà de cet esprit convivial qui a été celui de cette soirée. Il faudra d'ailleurs que nous réfléchissions à d'autres bals à l'hôtel de ville en ce qui nous concerne parce que là cela a été particulièrement sympathique.

C'est l'occasion une fois de plus pour moi de remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ce lancement. Je les remercie aussi pour le week-end New York qui vient de s'achever et qui a été particulièrement réussi, de Lille, du tri postal à la condition publique en passant par l'Aéronef, par les concerts gratuits. Il y a eu un monde fou de jeunes, c'était vrai aussi à Saint-Sauveur pour le hip-hop, à Faubourg de Béthune recevant hier soir les rappeurs américains. Je pense qu'on a eu encore là avec beaucoup de rencontres dans une librairie, dans un restaurant, au Furet, etc ... des moments à la fois forts en terme d'émotion et aussi des moments très importants notamment pour les jeunes de notre métropole.

Ce week-end s'est aussi très bien passé. Nous devons donc en remercier tous ceux qui y contribuent, l'équipe de Lille 2004, Didier FUSILLIER, Laurent DREANO et l'ensemble de leur équipe.

Aux dires -et je pense que vous entendez les mêmes voix- des habitants de notre région et des touristes qui viennent nous rendre visite, nous avons la chance d'avoir un personnel d'accueil qui a été particulièrement bien formé, qui est extrêmement attentif et qui connaît bien les expositions.

Et puis, je voudrais remercier particulièrement les ambassadeurs de Lille 2004 qui ont fait un travail remarquable le 6 décembre, j'en vois quelques-uns et quelques-unes dans la salle. Je voulais leur dire que là aussi cela a été fortement apprécié et remercier évidemment l'ensemble des services municipaux qui ont un travail considérable en ce moment, la police municipale, les services de Jean-Marie WATTEAU mais aussi tous les services, je pense à la propreté, aux chauffeurs, à tous ceux qui contribuent à la réussite de ces fêtes, et bien sûr, chère Catherine, à toi-même, à Dominique PLANCKE et à vos services qui fonctionnent fortement.

.../...

Donc Lille 2004 a bien démarré.

C'est l'occasion pour moi, et peut-être vis-à-vis de la presse, de redire, nous avons une réunion bilan ce matin, comme en permanence, avec Lille 2004, que nous nous sommes rendu compte que peut-être les conditions du Pass étaient mal comprises, cela veut dire que nous n'avons pas été suffisamment clairs dans les informations.

Je voudrais redire à ceux qui prennent un Pass d'une journée à 6 €, un Pass annuel à 60 €, des Pass libre accès 1, 2 ou 3 jours, ou un Pass Mondes Parallèles de 10 € pour un week-end, que cela donne accès gratuitement pour cette saison aux lieux 2004 à Euralille, c'est-à-dire à l'exposition Cinéma du futur, au tri postal pour les expositions Robots, voitures du futur et Prime Time, à l'église Sainte Marie-Madeleine où il y a aujourd'hui une très belle installation de la Japonaise YANAGI, et aux trois lieux d'exposition de Flower Power, nous avons décidé de les rendre gratuits avec le Pass, le Palais des Beaux-Arts, l'hospice Comtesse et le Palais Rameau.

Il y a donc là une simplification nécessaire après les premiers jours.

Pour ceux qui n'ont pas de Pass, bien évidemment, il y a possibilité de rentrer avec l'achat d'un ticket dans ces différentes expositions. Nous avons là aussi un tarif unique dorénavant, tarif plein à 5 €, tarif réduit à 3 €, les tarifs réduits sont pour les moins de 18 ans, les étudiants, les chômeurs, les Rmistes, les porteurs de la Carte Senior SNCF et de la Carte Grand TER.

Vous le voyez, nous avons maintenant des éléments très clairs pour que tous ceux qui le souhaitent puissent avoir accès à ces expositions.

Je voudrais aussi vous dire, mais vous avez dû le remarquer, que nos écoles sont particulièrement sollicitées. Ceux qui sont allés au tri postal voir l'exposition Cinémas du futur ont pu voir défiler des écoles, des CAT pendant tout le week-end et tous les matins, notamment dans les heures creuses, les écoles sont inscrites. Je vous rappelle que 15 000 enfants de Lille par exemple sont inscrits pour aller voir Flower Power. Il y a donc tout un travail avec diverses structures.

Je voudrais aussi saluer le travail qui a été fait par Catherine CULLEN, en lien avec Latifa KECHEMIR, avec les associations de lutte contre les exclusions, et saluer les Présidents des Conseils de quartier qui jouent un rôle majeur pour que l'ensemble des habitants des quartiers puissent avoir accès à Lille 2004. C'est aussi l'occasion pour moi de vous rappeler qu'un crédit loisirs a été mis en place avec la possibilité d'acheter des carnets de tickets qui permettent de rentrer à moins de 1,50 € dans chacune des manifestations pour des personnes qui ont un revenu inférieur à un certain montant. Nous essayerons, si nécessaire, d'aller au-delà pour que chacun puisse y participer.

Voilà pour Lille 2004.

Un petit mot peut-être pour vous dire que depuis ce matin et jusqu'à vendredi midi, Lille accueille une quarantaine d'élus ou des responsables de collectivités francophones venant de divers pays pour échanger sur la mise en œuvre des Agendas 21 locaux et pour renforcer le partenariat entre les villes du Nord et les villes du Sud, beaucoup de pays africains, le Québec, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, rejoignent les élus ici à Lille. Le choix de Lille s'est fait évidemment, d'une part, par rapport à l'intérêt que suscite l'expérience lilloise de l'Agenda 21 et, d'autre part, du fait que nous accompagnons Saint-Louis du Sénégal dans l'élaboration de son Agenda 21.

.../...

Le 12 décembre, au nom de la Ville, Danielle POLIAUTRE a reçu au Grand Palais le trophée Cité Environnement. Ce trophée lui a été décerné pour le travail réalisé sur les éco-achats, sensibilisation des acheteurs, élaboration d'une méthodologie pour intégrer les critères de développement durable dans les achats publics et signature de cinq marchés qui intègrent ces critères : le bois, les produits d'entretien, le papier, l'encre et la peinture, donc les marchés publics qui ont eu lieu avec l'aide de Dorothee DA SILVA sont des éco-marchés, le sixième, sur l'éclairage, étant en cours. Nous félicitons là aussi tous ceux qui travaillent dans ce domaine.

Enfin, Brigitte MERLIN est ici pour son dernier Conseil Municipal et je voudrais la saluer très chaleureusement et affectueusement si elle le permet, pour des raisons que la vie impose, des raisons personnelles et professionnelles. En effet, elle va aller s'installer à Rouen et elle va quitter notre équipe.

Je voudrais lui dire d'abord qu'on le regrette, le travail qu'elle a fait sur les aides aux parents, les relations entre les générations, a été tout à fait important. Elle a mis sur les rails un important programme pour notre ville.

Mais nous savons que nous la reverrons souvent, d'abord, parce qu'il y a 2004 et que cela lui fera des occasions de venir nous voir, et ensuite les réseaux amicaux qu'elle a développés dans notre ville feront qu'elle sera souvent parmi nous.

Je sais qu'elle ne souhaite pas que je parle longuement d'elle, sa modestie le lui interdisant, mais je voulais lui dire le plaisir que nous avons eu à travailler ensemble et le plaisir que nous aurons à la retrouver.

(applaudissements)

J'en ai terminé avec mes communications.

Je vais passer la parole à Eric QUIQUET qui va présenter une motion sur l'initiative de Genève.

03/1166 - Motion de soutien au plan de Paix de Genève..

M. QUIQUET - Merci, Madame le Maire.

Vous avez sur table ou dans vos pochettes une motion de soutien au plan de paix de Genève.

En effet, dans un contexte douloureux que chacun connaît, un espoir de paix est en train de naître au Proche-Orient. Des hommes et des femmes de bonne volonté ont fait naître ce pacte de Genève.

Ce nouveau plan de paix n'est pas comme les autres puisqu'il est aujourd'hui défendu par les sociétés civiles israélienne et palestinienne. Celles-ci ont pris acte de la panne du dialogue entre les gouvernements pour sortir de l'ornière de la violence.

Aujourd'hui, la paix entre Israéliens et Palestiniens redevient une perspective politique qui anime le débat public dans ces deux pays.

Cette initiative interpelle aussi l'ensemble des responsables politiques. A ce stade, le pacte de Genève n'a aucun statut officiel et il a besoin du soutien de la société civile internationale.

.../...

Voilà pourquoi la Majorité municipale, rejointe par le groupe de l'Opposition, souhaite, au travers de cette motion, apporter son soutien à cette initiative exemplaire qui n'en est qu'à ses débuts. Jumelée, comme vous l'avez rappelé, Mme le Maire, avec Naplouse et Safed, et en plus à l'initiative des rencontres médicales de la paix, l'action de notre ville, à la fois modeste et résolue, s'inscrit parfaitement dans l'esprit de Genève.

Je souhaite ici que l'adoption de cette motion par notre Conseil Municipal fasse aussi tâche d'huile vers d'autres municipalités pour amplifier le soutien international à cette démarche qui n'en est qu'à ses débuts.

Si vous le souhaitez, je peux lire le texte de la motion mais vous l'avez dans vos délibérations. Je pense que chacun en a pris connaissance.

Je vous propose, Madame le Maire, de l'adopter.

(Monsieur DEGREVE demande la parole)

Madame le Maire - Il n'y a pas de débat sur une motion mais vous voulez qu'on la lise ?

M. DEGREVE - Non, c'est pour une explication de vote.

Madame le Maire - La motion est sur table, je pense que chacun l'a vue, mais si vous souhaitez la parole, vous l'avez, Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - (sans micro) J'ai entendu ce que vient de dire Monsieur QUIQUET ...
Ça va la technique ? Si c'est la technique qui censure, ce n'est pas possible ... je sais que Madame le Maire ne censure jamais.

Madame le Maire - Et la technique encore moins ...

M. DEGREVE - J'ai toujours eu confiance au mouvement ouvrier, Madame le Maire.

Ce n'est pas très long, c'est très simple. J'ai entendu Monsieur QUIQUET. En ce qui concerne le Groupe Communiste, nous avons -et pas seulement au sein du Conseil Municipal- dans le cadre de nos engagements philosophiques et politiques des relations avec l'ensemble des représentants de la motion que vous évoquez.

Il nous semble que ce n'est pas un problème de mécanique, ni un problème de procédure ou de méthodologie.

Nous avons, et nous le disons tout à fait honnêtement et sincèrement au Conseil Municipal, des relations que vous pouvez connaître avec le mouvement palestinien et aussi avec toute l'expression, non pas de la communauté mais de ce qui est un élément de la constitution de la ville avec des sensibilités du mouvement et d'engagement idéologique religieux juif. Ce n'est pas aussi simple que cela, ce n'est pas un problème de blanc ou de noir.

Nous avons pris des engagements précis de rencontrer chacun sur ce qui était énoncé à Genève et de respecter au niveau local le processus de prendre en compte la rencontre avec chacun et qu'on ne déterminerait pas, même si vous savez que nous militons pour la réponse de Genève, dans le cadre de cette assemblée, posé comme étant une problématique de l'assemblée locale, nous pensons que cela ne l'est pas. Ce n'est pas un problème local.

.../...

Nous maintenons qu'il y a -ce n'est pas un problème de procédure et de méthodologie- un problème de respect, de respect des autres et, jusqu'au bout, nous maintenons l'attitude du Groupe Communiste qui est le respect des autres. Les dates de rencontres que nous avons définies ne sont pas aujourd'hui, elles peuvent être d'ailleurs demain matin ou juste après-demain, mais qu'importe la date. Il n'y a pas de verdict à asséner ou de décision sur ça ou ça. C'est la sensibilité, l'appréhension de l'autre, ce qu'il pense et ce qu'il peut émettre. Et nous vivons à Lille, nous ne vivons pas ailleurs.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE, il faut peut-être activer.

M. DEGREVE - Oui, oui, Madame le Maire, je sais que je dois activer, les Communistes doivent toujours activer, sauf que quand on vous propose la révolution, il est plus compliqué d'avoir votre adhésion, mais c'est normal, c'est un process, et puis, on n'est pas sur les mêmes.

Justement là-dessus, c'est plus complexe. En tout cas, le Groupe Communiste entendra, parce que nos engagements ne sont pas aujourd'hui mais trois jours après mais au regret, M. QUIQUET, de votre intégrisme militant, nous ne sommes pas sur l'exigence du moment. C'est vrai là-dessus et ce sera vrai sur autre chose d'ailleurs, vos exigences du moment, c'est bien, mais c'est non. C'est, nous prenons le temps de la réflexion, le temps de la rencontre avec l'autre et nous rencontrons l'autre.

Vous savez que nous étions militants pour Genève, avant que vous le soyez.

Madame le Maire - Attendez, Monsieur DEGREVE. Je pense que nous sommes tous ici des militants de la paix, chacun vote comme il l'entend mais personne n'a à dire au voisin qu'il l'a été avant. Nous sommes tous ici engagés pour la paix au Proche-Orient, je parle au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

M. DEGREVE - Madame le Maire, ce n'est pas moi qui l'ai exprimé, c'est Monsieur QUIQUET.

Madame le Maire - Mais Monsieur QUIQUET s'est exprimé au nom de la Majorité municipale. C'est une motion de la Majorité municipale à laquelle se sont joints d'ailleurs Monsieur DECOCQ et son groupe.

M. DEGREVE - C'est pour chaque majorité, Madame le Maire ...

Madame le Maire - Oui parce que nous sommes tous ici des militants de la paix au Proche-Orient.

Chacun prend maintenant sa position et je comprends très bien la position des uns et des autres mais je pense qu'il faut maintenant que nous passions au vote sur cette motion.

M. DEGREVE - La position est que nous nous abstenons.

Ceci étant, ne nous faites pas le reproche de ne pas avoir été les premiers militants de ce qui s'est fait à Genève.

Madame le Maire - Nous ne faisons aucun reproche à quiconque.

M. DEGREVE - C'est parce que nous respectons Genève que nous pensons qu'il faut prendre en compte l'autre.

Madame le Maire - Monsieur QUIQUET.

M. QUIQUET - J'ai toujours un peu de difficulté à comprendre ce qu'explique Jean-Raymond DEGREVE.

.../...

Simplement, il y a une initiative, il y a des élus dans un Conseil Municipal qui souhaitent la soutenir. Chacun se détermine effectivement en son âme et conscience et maintenant je souhaite qu'on passe au vote tout simplement. Merci.

Madame le Maire - Qui est favorable à cette motion de soutien ? l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Communiste

Qui s'abstient : le Groupe Communiste

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Merci infiniment.

Je vous propose que nous passions au dossier de Monsieur PARGNEAUX.

Monsieur LABBEE a demandé la parole.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX.
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

03/1156 - Commune Associée d'Hellemmes - Budget Primitif 2004 - Répartition des crédits de fonctionnement et d'investissement pour 2004.

03/1157 - Commune Associée d'Hellemmes - Transferts de crédits - Exercice 2003.

03/1158 - Commune Associée d'Hellemmes - Financement du Conseil Général du Nord - Actions de prévention menées au sein des C.L.S.H. - Admission en recette et réemploi.

03/1159 - Commune Associée d'Hellemmes - Contrat Enfance - Avances sur subvention pour l'année 2004.

03/1160 - Commune Associée d'Hellemmes - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Décision budgétaire modificative.

03/1161 - Commune Associée d'Hellemmes - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Budget Primitif 2004.

03/1162 - Commune Associée d'Hellemmes - Tarification des concessions des inhumations et des exhumations - Tarification au 1er janvier 2004.

M. LABBEE - Madame le Maire, chers collègues, quelques mots simplement sur les délibérations d'Hellemmes.

Nous avons parfois l'impression que peut exister un décalage entre le discours des élus ou leur approche d'un problème et ce qu'est la volonté ou ce que sont les aspirations des citoyens.

Et certains de dire que parfois il existe une France d'en bas et une France d'en haut.

.../...

Madame le Maire - Ce n'est pas nous, ça ...

M. LABBEE - Non, j'ai dit « certains ».

Pour ce qui est d'Hellemmes, chacun a conscience que la réalité qui existait à l'époque du mariage des deux communes n'est plus la même, de même que la répartition des pouvoirs dans le couple.

Et l'Hellemmois d'en bas que je suis, et sans doute la plupart des Hellemmoises et des Hellemmois, sommes devenus non plus des acteurs de la vie communale mais des spectateurs parfois attristés des dysfonctionnements du Conseil Communal.

La seule réponse donnée sur le plan institutionnel a été de ressortir une disposition oubliée du contrat de mariage prévoyant une commission paritaire aux fins de faire le point.

Ne pensez-vous pas que la formule est notoirement insuffisante ?

Les Hellemmois n'avaient pas été consultés sur le mariage des communes. Il serait logique, à l'heure où chacun s'interroge sur la situation actuelle du Conseil Communal, ses activités potentielles ou résiduelles, que les Hellemmois et les Hellemmoises puissent au moins être interrogés et dire ce qu'ils attendent et espèrent de leur Conseil Communal pour éclairer le débat sur le devenir de celui-ci.

Nous souhaitons cette consultation.

Le souhait est doublé d'un vœu : qu'il ne nous soit pas répondu de façon prétentieuse ou à tout le moins maladroite, comme ce fut le cas à José SAVOYE qui avait adressé un questionnaire aux Hellemmois : « Moi, Monsieur, je n'ai pas besoin de questionner les Hellemmois pour savoir ce qu'ils veulent ! »

La démocratie participative gagnerait sans doute à cette consultation, connaître le sentiment des uns et des autres sur leurs institutions de proximité et plus spécialement sur le Conseil Communal, c'est aussi un impératif quand se pose la question de leur devenir ou de leur redéfinition.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Pierre de SAINTIGNON.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, mes chers collègues, à propos de l'association Lille-Hellemmes, le Maire de Lille a demandé à Régis CAILLAU d'établir un bilan technique et financier des résultats concrets atteints par l'association de la Ville de Lille et de sa Commune associée.

Régis CAILLAU a terminé son travail d'analyse, il est maintenant disponible et nous souhaitons que ce bilan soit analysé par une commission d'évaluation et de bilan, composée, dans un souci d'efficacité et de transparence, au-delà du Maire de Lille et du Maire délégué d'Hellemmes, des représentants des composantes de nos collectivités, à la fois du Conseil Municipal de Lille et du Conseil Communal d'Hellemmes, donc vous associant à ce travail d'analyse.

Hellemmes a réalisé la désignation de ses représentants jeudi soir. Nous vous proposons de désigner nos représentants au prochain Conseil Municipal, si vous partagez cette analyse. Dans l'attente, nous pourrions préparer les travaux de ce groupe dès le début du mois de janvier afin de passer

.../...

à l'analyse à partir des données très précises techniques et financières qui ont été rédigées par Monsieur CAILLAU.

Ceci se situe naturellement à la fois dans le cadre et en amont des réflexions -je vous le confirme, Monsieur LABBEE- que nous menons de refonte du protocole d'accord entre la Ville de Lille et sa Commune associée d'Hellemmes. Nous examinerons cette question en début d'année dans le cadre d'un Conseil Municipal, le prochain ou le suivant. Cela nous permettra de mettre en place la commission mixte qui réunira les membres majoritaires à la fois du Conseil Municipal et du Conseil Communal.

Voilà la proposition que nous vous formulons ce soir, en vous confirmant que ce bilan est disponible et que nous souhaitons l'analyser avec vous dès le début du mois de janvier.

Madame le Maire - Monsieur PARGNEAUX.

M. PARGNEAUX - Madame le Maire, mes chers collègues, faisant suite à l'intervention de Pierre de SAINTIGNON, notre Premier Adjoint, et de Monsieur Pascal LABBEE, au nom de l'Opposition, qui, s'il est l'Hellemmois d'en bas comme il l'a dit tout à l'heure, est certainement le Fivois d'en haut puisqu'il habite Fives. Je ferme la parenthèse ... Oui, vous êtes bien inscrit sur la liste électorale hellemmoise pour être futur candidat éventuellement concernant le Conseil Communal d'Hellemmes.

Simplement, par rapport à cette intervention de Monsieur LABBEE.

C'est en 1976 que Arthur CORNETTE et Pierre MAUROY ont souhaité l'association entre Lille et Hellemmes et cette proposition figurait dans le programme des deux, et de Pierre MAUROY et d'Arthur CORNETTE, lors des élections municipales, tant à Hellemmes qu'à Lille, en 1977, et les Hellemmoises et les Hellemmois, ainsi que les Lilloises et les Lillois, ont fait confiance tant à Arthur CORNETTE qu'à Pierre MAUROY pour faire en sorte que le Préfet puisse indiquer effectivement l'association entre les deux communes.

C'est donc pour cela que, en son temps, considérant que ces élections municipales de 1977 avaient permis l'expression du suffrage universel que le Préfet de Région n'avait pas engagé le référendum comme la loi Marcellin l'indiquait.

A chaque fois, vos représentants, Monsieur LABBEE, tant en 1983 qu'en 1989 et qu'en 1995, et je ne parle pas de 2001 puisqu'il s'agissait de l'un des deux représentants de l'Opposition de Droite à Hellemmes, ont mis en avant à l'occasion des élections communales leur volonté de ne plus être associés avec la Ville de Lille, et à chaque fois, les habitants de la commune d'Hellemmes ont largement élu leurs représentants en faveur de l'association entre Lille et Hellemmes.

Et si je fais cette exception de 2001, c'est parce que votre représentant, en l'occurrence José SAVOYE, n'avait pas mis en avant, lui, pour la première fois en 2001, cette volonté de ne plus être associé avec la Ville de Lille.

L'assemblée communale, comme vous l'indiquez, Pierre de SAINTIGNON, dans vos propos, doit effectivement permettre de poursuivre cette discussion pour établir un bilan le plus précis possible de l'association avec la Ville de Lille.

Je me réjouis que nous ayons, jeudi soir, en Conseil Communal, décidé qu'il y ait un représentant de l'Opposition hellemmoise mais aussi un représentant du Groupe des Verts, un représentant du Groupe Communiste et Citoyens, un représentant du Groupe Socialiste et le Premier Adjoint au Maire d'Hellemmes et le Maire d'Hellemmes, pour que rapidement et, je le souhaite, dès janvier, cette commission que Pierre de SAINTIGNON a intitulée « Commission d'évaluation et de bilan » puisse se réunir.

.../...

Donc, si, comme le propose le Premier Adjoint au Maire de Lille, cette Commission d'évaluation et de bilan pouvait se réunir dès le mois de janvier compte tenu de l'accord de l'ensemble des groupes politiques au sein de notre assemblée de ce soir, faire en sorte que, au-delà du Maire de Lille et de son Premier Adjoint, nous ayons un représentant de l'Opposition démocratique au Conseil Municipal, un représentant du Groupe Communiste, un représentant du Groupe des Verts, un représentant du Groupe des Personnalités et du Groupe Socialiste, je pense que nous serons dans l'objectif que nous avons vu ensemble la semaine dernière, puisque nous nous sommes vus au cours d'un groupe de travail représentant la Majorité au sein du Conseil Communal et au sein du Conseil Municipal, pour que dès janvier nous ayons cette première réunion de cette commission d'évaluation et de bilan.

En effet, comme l'indiquait Pierre de SAINTIGNON, nous avons en notre possession le fruit du travail des services de la Ville de Lille et de Régis CAILLAU concernant ce comparatif, non seulement du financement de l'association entre Lille et Hellemmes, mais aussi, et c'est important, un comparatif de ce que nous connaissons maintenant des autres communes de la métropole lilloise qui ont une population à l'identique ou comparable à la commune associée d'Hellemmes.

C'est la proposition que je reformule après Pierre de SAINTIGNON, c'est-à-dire, si c'est possible, que cette première commission d'évaluation et de bilan paritaire entre Lille et Hellemmes se réunisse dès le mois de janvier et que, dans un deuxième temps, le protocole d'accord Lille Hellemmes soit examiné par nous tous et qu'il puisse, à l'intérieur de la commission mixte paritaire tel que la loi le prévoit, être mis en place.

Madame le Maire - Je confirme que l'on peut effectivement réunir cette commission dès le mois de janvier. Elle n'a pas de valeur juridique, même si nous prendrons une délibération au Conseil Municipal pour montrer l'importance que nous lui accordons, mais le travail étant réalisé, cette commission d'évaluation et de bilan peut se réunir effectivement au mois de janvier et puis nous prendrons la délibération au prochain Conseil formellement, même si, encore une fois, nous n'y sommes pas obligés mais pour montrer l'importance pour nous de cette évaluation.

Je confirme à Monsieur DECOCQ qui avait bien compris qu'un membre de l'Opposition lilloise sera, à sa demande, et nous attendons son nom, membre de cette commission.

Nous n'avons pas à voter là-dessus mais je crois que tout le monde en est d'accord.

On va voter sur les dossiers de M. PARGNEAUX.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui s'abstient : néant

Qui vote contre : néant

Ne prennent pas part au vote : le Front National et Madame REDLICH.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

.../...

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

03/1144 - Commune Associée de Lomme - Budget Primitif 2004 - M4 services extérieurs des Pompes Funèbres de Lomme.

03/1145 - Commune Associée de Lomme - Marché de plein air - Implantation dans le quartier de Délivrance à Lomme.

Adoptés.

03/1146 - Commune Associée de Lomme - Marché de fournitures et services : marché communication.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

03/1147 - Commune Associée de Lomme - Contrat de Ville - Programmation 2004.

Adopté à la majorité (le Front National vote contre).

03/1148 - Commune Associée de Lomme - Subvention au Secours Populaire pour la réalisation de l'atelier "CAP LIRE" au LCP Mont à Camp.

Adopté.

03/1149 - Commune Associée de Lomme - Restauration primaire - Indemnité de surveillance des enseignants.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

03/1150 - Commune Associée de Lomme - Marché de fournitures et de services - Restauration collective municipale.

03/1151 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Menuiseries.

03/1152 - Commune Associée de Lomme - Subventions pour ravalement de façades.

Adoptés.

Nous arrivons aux dossiers de Monsieur DURAND. Il s'agit simplement d'une demande de vote séparé du Front National.

Donc, je mets aux voix les délibérations de Monsieur DURAND.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre ?

Abstention ?

.../...

M. PECHARMAN - Cela dépend des délibérations sur lesquelles on vote.

Madame le Maire - Vous n'étiez pas au Conseil privé et vous avez demandé que sur les délibérations de Lomme il y ait un vote séparé.

M. PECHARMAN - On vote contre la 1 147 et pour le reste.

Madame le Maire - D'accord, c'est uniquement sur la 1 147 sur le contrat de ville. Et sur le reste, vous ne prenez pas part au vote.

M. PECHARMAN - On vote pour les autres.

Madame le Maire - D'accord, vous votez pour le reste.

M. PECHARMAN - Merci, Madame le Maire.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

03/1013 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2003 - Décision Modificative n° 5.

03/1014 - Exercice 2003 - Transferts de crédits.

03/1015 - Pouponnière Municipale - Exercice 2003 - Décision Modificative n° 3.

Adoptés.

03/1016 - Budget Principal - Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2004.

Madame le Maire - Nous en arrivons au principal dossier d'aujourd'hui qui est le dossier budgétaire.

C'est un moment important pour la vie municipale. Nous avons, lors du dernier Conseil, eu un débat d'orientation budgétaire qui permet comme chaque année de regarder dans quel cadre, dans quel environnement la Majorité municipale prépare son budget.

Aujourd'hui, nous ne reviendrons pas sur cet environnement, nous sommes sur les choix que nous avons collectivement réalisés dans le cadre des engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois et des Lilloises.

Avant de laisser la parole à Bernard ROMAN qui va nous présenter ce budget, je voudrais simplement vous dire que la Majorité municipale a souhaité que ce budget se développe autour de deux grands objectifs, que vous retrouvez dans nos engagements vis-à-vis des Lillois.

Tout d'abord, continuer à améliorer la qualité de vie de tous les Lillois, j'allais dire de chaque Lillois. Je pense évidemment à la diffusion de la qualité de vie partout dans la ville, l'amélioration des espaces publics, la propreté, les espaces verts, l'éclairage public, la voirie, la sécurité -Bernard va y revenir dans quelques instants- et le développement des équipements de proximité qui fait partie de cette qualité de vie, je pense particulièrement évidemment à la culture et au sport.

.../...

Le deuxième axe n'est pas étonnant pour ceux qui savent dans quel esprit nous travaillons. Il s'agit de la solidarité, Lille, ville solidaire. Nous souhaitons accroître encore cette solidarité et notamment vis-à-vis des Lillois à chaque étape de leur vie, des plus jeunes, l'accueil du petit enfant, jusqu'aux plus âgés, là aussi, vous verrez que les priorités dans le budget sont tout à fait manifestes, sans oublier les personnes handicapées ou les personnes les plus démunies.

Enfin, vous verrez qu'un accent particulier -nous y reviendrons lors d'un prochain Conseil, Alain CACHEUX y reviendra- est mis dans le domaine de l'habitat et du logement. Nous avons d'ailleurs préparé et présenté un dossier dans le cadre de la nouvelle loi de Jean-Louis BORLOO en ce qui concerne l'amélioration de l'habitat dans notre ville. C'est un dossier extrêmement important que Alain CACHEUX sera amené à présenter au prochain Conseil Municipal.

Nous sommes bien dans le cadre du programme que nous avons commencé depuis deux ans à appliquer. La qualité de vie pour chacun et une ville plus solidaire.

Dans ce cadre, Bernard ROMAN va vous présenter les grands axes du budget et je l'en remercie par avance.

M. ROMAN - Merci, Madame le Maire.

Comme vous l'avez dit, Madame le Maire, nous avons évoqué largement les conditions dans lesquelles nous avons dû rechercher l'équilibre de nos dépenses et de nos recettes dans ce budget 2004.

Nous l'avons évoqué à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et ce n'est plus le lieu d'y revenir.

En revanche, je voudrais dire que si on devait placer ce budget sous un fanion, ce serait celui du budget des engagements tenus.

Des engagements tenus -vous l'avez esquissé rapidement, Madame le Maire- sur nos politiques, sur nos engagements vis-à-vis des Lillois, mais nos engagements tenus sur le plan budgétaire et financier, tout simplement.

Je voudrais, de ce point de vue, en quelques mots, sur chacun de ces engagements tenus, vous donner les chiffres clés, rapidement, qui montrent, d'une part, que nous avons l'ambition, la volonté de gérer le budget de la Ville, c'est-à-dire l'argent des Lillois finalement, au plus près, comme si c'était le nôtre, et cela donne un certain nombre de résultats, et d'autre part, qu'un budget, c'est la traduction d'une volonté politique, que nous ne sommes pas là uniquement pour gérer, c'est-à-dire pour adapter au taux de l'inflation, année après année, un certain nombre de politiques, mais pour insuffler un certain nombre de politiques dans des domaines qui, nous le pensons, correspondent à ceux parmi lesquels les besoins évoluent et les besoins doivent être satisfaits par la Ville, par la Municipalité.

Alors, budget des engagements tenus, d'abord, sur le plan budgétaire parce que c'est un budget qui vous est proposé sans hausse de la fiscalité.
Pas de hausse de la fiscalité dans un budget dont je vous donne quelques chiffres essentiels.

. C'est un budget de 371 M€ :

. 125 M€ en investissement

. 246 M€ en fonctionnement.

.../...

Quand on regarde les évolutions de dépenses de 2003 à 2004 :

. il évolue en fonctionnement d'un peu plus de 4%, 4,7%

. il évolue en investissement, un peu en baisse, mais cela correspond tout à fait à ce que nous souhaitons puisque nous avons imprimé un plan d'investissement sur l'ensemble du mandat, avec une montée en charge très forte 2002, 2003, 2004, et une baisse progressive à partir de 2004, nous y sommes puisque nous sommes à - 10% en investissement en 2004 par rapport à 2003 qui avait été une année exceptionnelle.

Une annuité de la dette qui baisse de plus de 15%, c'est la traduction d'une politique que nous menons d'une manière volontariste dans cette ville depuis un certain nombre d'années.

Et des taux de la fiscalité qui, pour la taxe d'habitation, restent au même niveau qu'en 2003, 34%, et pour la taxe foncière, au même niveau qu'en 2003, 24,03%.

Engagements tenus.

Et puisque vous nous interrogez, Monsieur DECOCQ, lors du débat d'orientation budgétaire, sur la signification du terme que nous utilisons, politique de modération fiscale, eh bien, la réponse est là. La modération fiscale, c'est une fiscalité qui présente un taux de taxe d'habitation de 34% alors qu'au début du mandat, en l'an 2000, ce taux de fiscalité était de 34,02%.

Nous sommes en 2004, avec tout ce que nous avons fait, nous sommes à un taux de taxe d'habitation qui est de 0,2% inférieur à ce qu'il était au début du mandat en 2000.

Je voudrais donner une autre précision, très rapidement, pour dire que dans les dix dernières années, de 1993 à 2004, la taxe d'habitation à Lille a augmenté de 9,1% alors que dans les villes de la même strate au plan national, les villes de plus de 100 000 habitants, la taxe d'habitation, pendant la même période, a augmenté de 14,6%.

Ce qui veut dire que même si nous n'avons jamais nié que pour des raisons de centralité évidentes dans une métropole de la taille de Lille la fiscalité était assez élevée à Lille, nous ne cessons, année après année, et cela se constate y compris dans la durée, de réduire l'écart entre la moyenne et le taux de fiscalité de la Ville de Lille.

Engagements tenus donc en matière de fiscalité. Les Lillois verront sur leur taxe d'habitation 2004 un taux de taxe d'habitation qui sera le même qu'en 2003.

Engagements tenus sur la structure de notre budget. Je n'y insiste pas mais il est important d'avoir une structure saine de budget, de ne pas vendre l'argenterie pour faire fonctionner la Ville.

Et puis, il y a un certain nombre d'indicateurs qui le montrent.

L'indicateur essentiel, c'est la part de nos recettes de fonctionnement que nous consacrons à l'investissement. Nous sommes aujourd'hui sur un reversement de la section de fonctionnement à l'investissement qui est de 5 M€ supérieur à ce qu'est la norme légale, c'est-à-dire le remboursement de l'emprunt en capital et c'est un signe qui est remarqué par toutes les analyses extérieures, qu'il s'agisse de celle du Trésor Public ou de celle dont Dorothee DA SILVA nous parlera tout à l'heure d'un cabinet spécialisé qui a travaillé sur le dossier du casino, sur les finances de la Ville de Lille.

.../...

Donc, engagements tenus sur le caractère sain de notre budget.

Et enfin, engagements tenus sur le désendettement qui se poursuit. Je vous l'ai dit, l'annuité de la dette baisse de 15,8% cette année, en 2004, c'est-à-dire 6,4 M€ de moins que les Lillois ont à payer pour rembourser la dette de la Ville.

Si l'on regarde dans la durée, encore une fois, en sept ans, nous aurons divisé par deux la dette par habitant de cette Ville de Lille et je crois que cela contribue aussi à mieux préparer l'avenir.

En 2004, nous avons un emprunt -je sais que cela fera plaisir à mon ami Jean-Raymond DEGREVE- supérieur à la moyenne que nous avons estimée puisque nous devons être aux environs de 23 M€ + 3 M€ pour les emprunts de la Ville de Lomme, nous sommes en fait à 31 M€ inscrits au BP et la mobilisation de cet emprunt dépendra du taux de réalisation. Mais nous sommes un peu au-delà de ce que nous pensions faire parce que nous pensons que, là aussi, il y a un volontarisme à afficher.

Mais tout cela montre, y compris lorsque l'on regarde la courbe de l'endettement de la Ville, un certain nombre de perspectives qui sont assez positives et solides pour l'avenir.

J'en viens à l'essentiel, à ce que disait Madame le Maire : un budget, c'est, à partir de la qualité d'une gestion, nous permettre d'afficher un certain nombre de priorités et de les traduire sur le plan budgétaire pour des actions au service des Lillois.

De ce point de vue aussi, je crois que nous pouvons dire aux Lillois, à travers ce budget, engagements tenus.

Je voudrais d'abord dire au préalable que tous les phares sont braqués, et avec ô combien de fierté Martine AUBRY le disait tout à l'heure, sur Lille 2004. Il est vrai que les Lillois sont extrêmement fiers de voir venir des centaines de milliers de citoyens de France et d'ailleurs pour honorer finalement le travail et l'existence de cette ville, l'explosion culturelle qui a été préparée à l'occasion de Lille 2004.

Lille 2004, c'est 73 M€.

Sur ces 73 M€, la contribution de la Ville de Lille était de moins de 10% de ces 73 M€, et vous ne trouverez dans les lignes du budget, en fonctionnement, pas 1 € destiné à financer Lille 2004.

On peut dire que c'est de la bonne gestion, oui, vous pouvez le dire, c'est de la bonne gestion. Mais c'est surtout le fait que depuis 2001, à la demande de Martine AUBRY, nous avons provisionné l'ensemble des recettes exceptionnelles de la Ville de Lille et l'ensemble des excédents pour éviter justement, en arrivant à 2004, de dire « Ah, tiens, il faut trouver 6 ou 7 M€ pour financer Lille 2004 ». Tout cela a été financé avant d'une manière lissée, sans jamais faire appel à la fiscalité indexée des Lillois sur l'opération Lille 2004, et tout ce que nous allons engranger comme bénéfices de Lille 2004, de par l'activité de la ville, tout simplement, que l'on constate en se promenant à Lille ce week-end ou le week-end dernier, tout cela contribue à ce qu'est aussi une bonne gestion.

Une bonne gestion, ce n'est pas uniquement gérer en bon père de famille, c'est aussi développer, promouvoir, lancer un certain nombre d'initiatives pour en récolter les fruits. Une campagne de promotion équivalente à Lille 2004, cela aurait coûté au budget de la Ville de Lille, si nous avions dû la faire, bien plus que ce que nous avons provisionné les dernières années pour apporter notre part qui est de moins de 10% à Lille 2004.

.../...

Donc, engagements tenus en ce qui concerne les engagements que nous avons pris devant les Lillois et je voudrais simplement donner quelques exemples.

Martine AUBRY a évoqué l'une de nos grandes priorités affichées en 2001 devant les Lillois qui était la nécessité d'agir pour la qualité de la ville.

De ce point de vue, nous avons fait des efforts notoires. Ce n'est pas un hasard si nous n'entendons plus au Conseil Municipal de jérémiades qui étaient quelquefois légitimes sur l'état de propreté de la ville. Nous avons drôlement progressé sur cette question, tous les Lillois le disent. Eh bien, nous pensons que nous devons encore le faire.

Nous pensons par exemple que le phénomène des tags, pour lequel nous avons mis une équipe municipale en place afin de les éliminer, nous dépasse un peu et qu'il faut augmenter voire doubler notre capacité d'intervention.

Nous pensons que sur la propreté d'un certain nombre de secteurs de la ville il faut aller un peu plus loin.

Le budget de la propreté qui mobilisera cette année 9,2 M€ est en augmentation de 16,5%. De 2003 à 2004, + 16,5% sur la propreté.

Lorsque l'on prend les espaces verts et que l'on voit l'intensification de la mise en œuvre du plan vert que nous décidons avec des opérations remarquables en 2004, le boulevard J.B.Lebas, les squares Foch et Dutilleul, le jardin Philippe de Comines, personne ne connaît bien ce jardin, mais en plein cœur de Moulins, dans un quartier ouvrier avec des baux emphytéotiques que nous reprenons au CHR depuis une quinzaine d'années, mettre un poumon vert dans un des secteurs les plus densément peuplés de la ville de Lille c'est important aussi. Le parc de la Citadelle ou la création de jardins partagés à Wazemmes cette année.

Bref, sur les espaces verts, 8,7 M€, une augmentation de 14,4%.

Et je pourrais parler de la voirie, des opérations de voirie qui sont prévues, prévues pas seulement quand on parle de Lille, de la rue Faidherbe, des fayas, du square Foch ou du square Dutilleul, mais du Faubourg des Modes à Lille Sud, du Faubourg de Douai entre Moulins et Lille Sud, l'avenue de Dunkerque, le quai de l'Ouest, la Plaine MEO ou encore la place Barthélémy Dorez pour aménager la liaison Nord-Sud au niveau du Faubourg des Postes, eh bien, tout cela, ce sont des travaux menés par la Communauté Urbaine en liaison avec la Ville, et nous accompagnons systématiquement ces travaux sur l'ensemble des espaces verts et du mobilier urbain.

Je pourrais évoquer, comme l'a fait Martine AUBRY, la sécurité, parler de cette brigade de policiers supplémentaires que nous allons mettre en place ou de cette brigade VTT qui va être créée.

Bref, engagements tenus en ce qui concerne la qualité de l'aménagement, de l'espace public, la qualité de la ville, parce que la qualité de la ville, pour reprendre un slogan très ancien, c'est aussi pour les Lillois la qualité de la vie.

Et puis, cette qualité de la vie passe aussi -deuxième engagement tenu- par les équipements dans nos quartiers.

Vous reprendrez à travers ce budget la présentation des équipements dans les quartiers. Il n'y a pas un quartier qui ne verra un, deux, trois chantiers nouveaux s'ouvrir pour une école, un centre social, une salle polyvalente, en attendant, je le dis pour Saint-Maurice, l'année suivante, une maison de quartier, une salle de sports, une école refaite complètement ou partiellement, l'ensemble des quartiers vont être touchés.

.../...

Je vois Lille Centre avec ce centre social si attendu dans lequel on va installer l'école de musique, c'est aussi important d'installer une école de musique de quartier au moment où on est capitale européenne de la culture. Cela montre, après avoir ouvert la médiathèque du Faubourg de Béthune aujourd'hui, comment le souci de répondre aux Lillois existe dans la mise en œuvre du budget de la Ville.

Bref, engagements tenus en ce qui concerne la proximité que nous devons aux Lillois qui vivent dans nos quartiers au regard des équipements que nous y mettons en place.

Et si l'on va plus loin au niveau de ces équipements de quartier, on ne peut pas ne pas noter cette année que l'effort le plus important en matière budgétaire se fera sur le sport. 25% d'augmentation du budget du sport. Naturellement, avec la halle de glisse qui va être un équipement tout à fait exceptionnel pour lequel nous prévoyons des mesures d'accompagnement qui permettront aux jeunes des quartiers de la ville de Lille d'avoir accès, dans des conditions très favorisées, à cette halle de glisse, notamment en terme d'équipements qui seront offerts par la Ville de Lille.

Mais aussi une magnifique salle de sports, François COPPE, à Lille Sud, très attendue par les collèges et les habitants de ce quartier.

Le stade Jean Bouin, les salles du stade Jean Bouin très attendues aussi sur lesquelles Michelle DEMESSINE travaille depuis plusieurs années et qui vont devenir une réalité cette année. Le stade de la Mitterrie à Lomme, après le stade Arthur Cornette à Hellemmes.

Bref, un budget sur le sport de 23,5 M€, c'est-à-dire en augmentation de 25% par rapport à celui de 2003.

Et je pourrais poursuivre sur la dynamique culturelle. Dire que la Ville de Lille et les Lillois vont profiter des fruits de Lille 2004, parce que ce sont aussi des investissements qui vont donner des équipements qui vont rester dans la ville et qui vont rester des équipements culturels ou des équipements de proximité à disposition des Lillois.

Les deux maisons folies de Wazemmes et de Moulins, la salle des fêtes de Fives, l'église Sainte-Marie-Madeleine, l'Opéra, qui resteront au-delà de Lille 2004 des équipements culturels de la ville de Lille.

Mais je le disais, la nouvelle école de musique de Lille Centre, la rénovation du théâtre du Prato à Moulins ou la reprise du festival des 10 Vagues à Lille qui a été un tel succès en 2003 que nous allons le reprendre en 2004.

Et puis, le deuxième axe de nos priorités, Martine AUBRY le disait, c'est -mais c'est vraiment la dimension du service public local- l'accompagnement des Lillois à tous les âges de la vie. Lorsque nous agissons dans ce domaine, nous sommes soit dans nos compétences, soit partiellement dans nos compétences.

Lorsque, par exemple, alors qu'on a tant parlé depuis des années et des années de la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance, nous affichons en 2004 la création de 50 places d'accueil de la petite enfance, avec l'îlot Saint-Sébastien dans le Vieux-Lille, l'école Littré à Vauban, le centre social Mosaïques à Fives, la crèche Marie Curie à Lille-Sud, la mini-crèche halte-garderie aux Bois-Blancs dans les locaux rénovés de la maison de quartier ou la nouvelle halte-garderie du Parc des Expositions, 50 places nouvelles d'accueil pour la petite enfance, à Lille en 2004, eh bien oui, Mesdames et Messieurs, je le dis à travers vous aux citoyens lillois, engagements tenus par rapport à ce sur quoi nous nous étions engagés.

.../...

Je pourrais le dire sur l'éducation avec la montée en puissance du contrat éducatif local ou du contrat temps libre, mais aussi, Madame CAPON le sait bien, Monsieur KANNER aussi, les nouveaux espaces éducatifs à Moulins ou à Lille-Sud, ou encore des travaux très importants de maintenance dans l'ensemble de nos écoles, et deux chantiers phares en 2004 : l'école La Fontaine et l'école Turgot à Lille-Sud qui va être quasiment une toute nouvelle école. Lorsqu'on regarde les plans de l'architecte, on est vraiment ébahi de voir ce que va devenir cette école en plein cœur de Lille-Sud, en face de la mairie de quartier.

Et puis, l'action sociale, le souci que nous avons des personnes âgées, des personnes handicapées, après la maison de retraite Rachel Méresse en 2003, ce sera en 2004 la réhabilitation de la résidence pour personnes handicapées, unique à Lille et ô combien indispensable, rue Barthélémy Delespaul, 35 logements qui vont être complètement réhabilités. Je crois que nous pouvons être collectivement fiers de ce type d'action au service de personnes qui ont plus besoin que d'autres qu'on leur apporte une attention dans la ville de Lille.

Je pourrais poursuivre avec la politique de la ville, avec l'habitat, Madame AUBRY en a parlé, nous pensons que le logement est l'une des priorités dont la montée en puissance doit être prise en compte. Nous allons avoir dans les jours qui viennent un débat à la Communauté Urbaine sur la prise en compte de la compétence habitat par la Communauté Urbaine mais d'ores et déjà nous montons un certain nombre d'actions, un certain nombre d'études pour pouvoir répondre à ceux qui ne trouvent pas aujourd'hui dans le parc social locatif ou dans la réhabilitation la réponse à leur demande en matière de logement.

Et puis, je terminerai pour dire tout simplement que gérer, c'est bien, préparer l'avenir, c'est mieux, cela se fait budgétairement comme je l'ai dit tout à l'heure mais cela se fait aussi en développant.

Et ce que nous avons fait avec le PLA commerce que nous poursuivons cette année, ce que nous faisons en lien avec la Communauté Urbaine sur Euratechnologie et sur Eurasanté, tout cela donne à la Ville de Lille la capacité de prévoir son développement et de le prévoir dans les meilleures conditions, dans l'intérêt des Lilloises et des Lillois.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire en présentation de ce budget.

Dire naturellement qu'il y a des chiffres et que, derrière les chiffres, il y a un certain nombre de politiques, et le mot « politique » est noble parce que c'est la mise en œuvre de l'action publique au niveau des compétences de la Ville de Lille.

Et quand on intervient pour que les personnes handicapées vivent mieux à Lille, pour que les personnes âgées vivent mieux à Lille, pour que les enfants, les petits enfants soient mieux accueillis à Lille et que donc leurs parents puissent vivre plus facilement leur vie, à la recherche d'un travail ou pour travailler, je crois qu'on cultive le vivre ensemble. Et quand une Municipalité peut cultiver le vivre ensemble en maintenant les taux de fiscalité dans un contexte difficile, je pense qu'elle fait du bon travail.

Oui, je le pense, Madame le Maire, engagements tenus.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur ROMAN.

Monsieur DECOCQ.

.../...

M. DECOCQ - Madame le Maire, mes chers collègues, je reprendrais bien la formule du Président MAUROY qui est malheureusement absent ce soir pour cause d'une autre activité comme vous l'avez dit tout à l'heure, quand vous disiez élégamment et à juste titre qu'on avait traité de l'environnement du budget la fois dernière. Je crois que c'est juste, n'y revenons pas. On a de façon vigoureuse, les uns et les autres, apprécié l'environnement du budget, et il m'avait dit « Où trouvez-vous cet allant pour défendre vos idées ? »

J'ai envie de dire à Bernard ROMAN : « Où trouve-t-il cet allant -et aussi ses talents quelquefois- pour défendre un budget qu'il a qualifié lui-même à l'instant de très politique ? »

Il a voulu mettre -il l'a dit- une connotation positive au terme « politique ». Je suis malheureusement obligé d'y mettre une connotation plus négative. Je dirai que c'est un budget, puisqu'il a aimé le qualificatif, politiquement habile.

En effet, vous nous présentez d'abord une belle vitrine qui attire l'opposant de Droite que je suis. En effet, la vitrine de la modération fiscale, cela donne envie de rentrer. Je vous propose donc, avec mes collègues, d'ouvrir la porte de votre budget. Rentrons, on a vu qu'en vitrine il y avait la modération fiscale. Mais voyons voir ce qu'il y a dans les rayons. Et enfin, ce qui n'a pas été mis en rayon et ce qui a été acheté par d'autres. J'y reviendrai. Vous l'avez dit gentiment d'ailleurs en parlant de Lille 2004, pas un centime d'euro payé par la Ville -j'allais dire par la Communauté Urbaine, je m'égare-

Commençons par l'investissement, je vais suivre l'ordre du budget. Et puis, je vais commencer par là où vous avez fini, Monsieur l'Adjoint aux Finances, la petite enfance, 50 places.

La Ville de Lille dispose selon les renseignements qui sont sur votre propre site de 1 074 places en prenant en compte les structures municipales et associatives auxquelles, je pense, il faut ajouter 617 places chez les assistantes maternelles indépendantes, soit 1 691 places.

A titre de comparaison, puisqu'il faut tout de même avoir une espèce de vision relative des choses, j'ai été objectif, au hasard, j'ai pris Rennes et Issy-les-Moulineaux.

A Rennes, on offre 4 100 places dont 1 200 en crèches municipales.

A Issy-les-Moulineaux, ville 4 fois plus petite, il faut quand même rapporter les choses, 1 766 places.

Alors, sincèrement, sur le rayon -écoutez, chacun ses arguments, permettez que je garde les miens ...-

Madame le Maire - On va vous répondre, on va en prendre d'autres, vous allez voir ...

M. DECOCQ - Pour ce qui concerne Bordeaux, cher Bernard ROMAN, vous vous trompez de dossier, c'est pour tout à l'heure, c'est pour le casino, c'est parce que vous êtes troublé, Bordeaux, c'est le casino, c'est le dossier suivant, là, on est sur le budget. Vous voulez qu'on parle du casino tout de suite ? Moi, j'ai hâte ...

S'il vous plaît.

Voilà ce que je voulais dire, 50 places, il y a un sacré rayon qui reste encore vide et à remplir.

.../...

Sur l'environnement et le cadre de vie, là, je profite de faire le petit tour de ville auquel vous nous avez invités. Après tout, le budget, c'est une occasion tout à fait intéressante pour le faire.

Sur la création du parc urbain, cette fois, je n'opposerai pas un chiffre à d'autres chiffres, même par comparaison. Simplement, je voudrais interroger Madame le Maire, puisqu'on est dans l'actualité sur le départ de la gare SNCF.

On sait, on l'a toujours dit ici, que les deux sites du parc Jean-Baptiste Lebas et de la gare Saint-Sauveur ont un destin qui est manifestement lié. Mais on ne sait pas lequel. Cela fait longtemps qu'on a posé cette question ici.

Je souhaiterais quand même qu'on ait un peu d'informations ce soir ou à tout le moins qu'on n'attende pas je ne sais quelle date ou quel projet ou plutôt quelle vraie fausse rumeur sur l'utilisation du site pour être informés de ce qui se fera à Saint-Sauveur, en liaison avec le boulevard Jean-Baptiste Lebas. Les Lillois ont le droit de savoir suffisamment longtemps à l'avance comment vous voyez les choses sur ce site.

Les squares Foch et Dutilleul, oui ! Mais, et le square Fulton ? Moi aussi je vais dans la ville, nous sommes tous des Lillois, donc nous connaissons bien notre ville. Alors, ce square Fulton, les riverains voudraient bien qu'il soit achevé et, apparemment, ce n'est pas le cas.

Tous ces aménagements, de façon plus générale, génèrent des embarras de circulation qui, ajoutés à la politique, il faut bien le dire, anti-voitures des Verts, rendent la vie quotidienne difficile. Là, je voudrais vous appeler à réagir. Je prendrai l'exemple des autobus, on ne va pas reprendre toujours les mêmes exemples, je pourrais reprendre ceux du boulevard Vauban, de l'interdiction de tourner à gauche sur la rue Jacquemars-Giélée, et puis d'autres choses. Mais, les autobus.

Là, je vais vous dire, sur la cohérence politique, il y a en plus un exemple qui se passe régulièrement sous mes fenêtres, ce n'est pas pour cela que je vous en parle, c'est celui de la place Sébastopol.

Nous avons voulu ici une cohérence, une espèce de redynamisation du théâtre Sébastopol. Je crois qu'on l'a. On a investi, on a trouvé un autre concessionnaire. Il y a beaucoup d'animations, notamment en matinée et en fin d'après-midi, au théâtre Sébastopol par des groupes qui viennent en autocars.

Comme par ailleurs on a fermé le parking aux voitures, à tout le moins, on pourrait imaginer que de temps en temps il y aurait une ouverture possible, des gardiens, que sais-je, pour essayer d'accueillir ces autocars. Non, ce n'est pas le cas. Les autocars stationnent non seulement pour décharger, le soir peut-être mais pas en matinée, je vous parle de la matinée, avec vous, j'ai appris qu'il fallait être très précis, Madame le Maire, qu'il faut être très rigoureux, je parlais de matinée, c'est-à-dire à 16 heures, à 17 heures, à 18 heures.

Par exemple, quand Eric QUIQUET veut faire le tour des Présidents de groupes politiques et qu'il veut présenter ce que je souhaite voir arriver assez vite, c'est-à-dire une modification des barèmes sur les transports en commun, il faut quand même essayer de séduire un peu les Lillois, il a pu constater de visu ces embarras incroyables.

.../...

Mais les autocars, de façon générale, il n'y en a pas que place Sébastopol, ils se mettent de manière anarchique un peu partout et notamment les autocars qui amènent à juste titre beaucoup de touristes qui viennent visiter notre ville notamment en raison de Lille 2004. Alors, depuis la semaine dernière, je ne vous dis pas ... la circulation, cela ne va pas du tout, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le sport.

Alors là, la construction de la halle de la glisse, parfait, très bien. Je me garde bien d'ouvrir aucune polémique mais tout de même 2,8 M en plus des crédits GPV apportés par l'Etat ... Attendez, je lis votre propre budget ...

M. ROMAN - Tu perds tes pages ...

M. DECOCQ - Non, non, je ne perds pas mes pages. C'est sur l'état des AP et CP. Voilà. Attendez, c'est un travail d'être responsable d'opposition ...

Madame le Maire - Allez-y, ne vous laissez pas perturber ... Monsieur DECOCQ, allez-y, ne répondez pas.

M. DECOCQ - On m'attaque sur ma gauche mais aussi sur ma droite !...

Madame le Maire - Vous allez perdre le fil, ce serait dommage.

M. DECOCQ - Pas du tout, j'ai quelques notes qui m'aident.

Par exemple, sur les maisons folies, j'arrive sur la matière culturelle, là, il se pose une question à laquelle, Madame le Maire, il faut profiter de ce soir pour répondre, et je pense que vous avez des réponses. On se pose beaucoup de questions sur la façon de gérer les maisons folies ensuite : quelles associations ? Qui gèrera ? Y aura-t-il une association tutrice ? Est-ce que la Mairie va intervenir plus en régie ? Etc ... c'est peut-être l'occasion de répondre aussi.

La salle polyvalente de Saint-Maurice. Je sais bien que le financier n'a pas à gérer les promesses de ses collègues, mais cette décision a été prise à l'arraché, au moins, n'oubliez pas les promesses que vous avez faites aux riverains. Je vous rappelle que dans le règlement intérieur sur la salle polyvalente de Saint-Maurice, je connais bien aussi ces dossiers lillois, on avait précisément indiqué qu'il n'y aurait pas de mariages mais simplement des vins d'honneur, oui, oui, Monsieur QUIQUET ... et qu'on y ferait même un mur antibruit. Donc, d'accord pour la salle polyvalente puisque maintenant cette décision a été prise à l'arraché mais essayez de tenir vos promesses.

Le fonctionnement.

Le tour de ville, on peut considérer que nous l'avons fait fort rapidement mais j'en viens au fonctionnement.

Là, je me limiterai à une seule question, elle n'est pas polémique, encore que mes questions précédentes ne l'étaient pas non plus. Mais elles marquaient malgré tout un certain point de vue qui est quelquefois un peu différent, selon l'endroit d'où l'on regarde.

D'abord, j'avoue honnêtement que je ne sais pas ce que c'est, sur les crédits de fonctionnement, vous indiquez un montant de 278 M€ dont 245 M€ d'opérations nouvelles. Je ne sais pas ce que c'est. Vous seriez aimable de me faire une dernière leçon quasiment, cher Professeur ROMAN, et de m'indiquer ce que sont les opérations nouvelles.

.../...

Revenons sur ces opérations nouvelles.

Ma question : les dépenses consacrées au personnel sont de 137 M€. C'est pour cela que j'ai posé la question, elle est importante, de savoir ce que sont les opérations nouvelles. En effet, selon qu'on les rapporte au budget, 278 M€, ou à ce que vous appelez les opérations réelles -pas nouvelles- 245 M€. J'ai dit nouvelles ? Excusez-moi.

On se situe dans le ratio du poids de la charge du personnel entre 49 et 56%. Autant l'un des ratios est acceptable car il est en gros dans la norme de ce qui est pratiqué dans les grandes villes de France, 49%, autant 56% ne serait pas acceptable car là on aurait franchi la ligne rouge.

En tout cas, il y a une question qu'on nous pose souvent... Et je dois vous la poser ici publiquement parce qu'elle n'appelle pas une réponse factuelle. C'est plutôt un sentiment, on pourra avoir la réponse plus tard, c'est aussi une réflexion : le transfert des compétences à la Communauté Urbaine va-t-il, selon vous, Monsieur l'Adjoint aux Finances, entraîner progressivement une diminution des effectifs municipaux ou doit-il l'entraîner ? Ou bien y a-t-il de nouveaux services rendus qui n'amèneront pas à cette diminution d'effectif ? Et alors, ces nouveaux services rendus doivent-ils faire l'objet -à mon sens, oui- d'une identification précise et, pourquoi pas, d'un débat plus précis en Conseil Municipal ?

C'était ma question sur le fonctionnement.

Voilà, Madame le Maire, chers collègues, les commentaires que nous voulions faire sur le budget qui est, me semble-t-il, le dernier budget présenté par Bernard ROMAN. Mais nous verrons s'il est élu ...

Madame le Maire - Vous êtes mieux informé que nous tous ...

M. DECOCQ - J'ai cru lire tout de même dans la presse qu'il allait sur la liste régionale et je n'ose pas imaginer que le Parti Socialiste ne fasse pas au moins deux sièges aux prochaines régionales.

Madame le Maire - C'est gentil. Merci.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, « engagements tenus » a dit Bernard ROMAN. Oui, Madame le Maire, oui, Monsieur l'Adjoint aux Finances, vous persistez dans l'erreur depuis 2001 et c'est bien plus que le jeu des 7 erreurs que vous nous infligez ce soir.

Ce que j'ai lu dans vos documents budgétaires, c'est par exemple un décrochage de l'investissement par rapport au fonctionnement. Pour 1 € injecté dans l'investissement, ce sont 2,2 € dépensés en fonctionnement. Pour quel résultat ensuite ?

La programmation de Lille 2004, malheureusement relativement décevante en ouverture si j'en juge par le sentiment d'un certain nombre de spectateurs à l'ouverture des festivités, oui, il y avait beaucoup de monde et vous n'avez pas su gérer cette foule.

Des augmentations de subventions que vous justifiez parfois hâtivement, 1 M€ supplémentaire pour l'Opéra, pour quelles prestations supplémentaires ?

Des aides à la SORELI pour la brasserie des Trois Moulins alors que cette société d'économie mixte dispose de fonds de trésorerie importants.

.../...

Des glissements budgétaires qui touchent un certain nombre d'opérations comme l'Espace Concorde et le Plan Lumière.

Vous vous étiez engagés à limiter les dépenses de fonctionnement à l'inflation. Un reniement supplémentaire et là vous avez une responsabilité pleine et entière, en particulier dans la pérennisation des 138 emplois jeunes qui représente près de 3 M€ pour notre collectivité alors que la Ville de Lille supporte déjà un ratio personnel/habitant largement supérieur aux moyennes des autres villes françaises.

Ce n'est pas là, je le dis solennellement, une réponse au chômage structurel qui frappe la ville.

Vous n'avez pas ce soir reparlé du désengagement de l'Etat, je vais le faire à votre place et il serait un comble de faire payer aux Lillois les désertions de l'Etat en la matière.

Mais je me refuse également à transférer cette responsabilité justement sur nos concitoyens parce que je pense qu'il existe d'autres voies plus vertueuses, à commencer par les recherches d'économies.

Malheureusement, dans votre budget, elles ne se situent pas dans les dépenses d'administration générale qui augmentent de 7,8%.

Et l'évolution des prix que vous évoquez a bon dos quand vous tentez de justifier ces dérapages financiers.

Madame le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, la limite des engagements, c'est le poids des contraintes et des réalités qui touchent notre ville et là, en la matière, vous avez du mal à les cerner.

Quelques mots sur nos communes associées.

Avouons que ce mariage à trois est sur la mauvaise pente et, finalement, le mariage à trois, c'est une communauté fort peu naturelle chez les êtres humains.

Mon voisin de gauche me critique souvent pour ce non respect de la parole lilloise quant au décalage en particulier qui atteint 1,6 M€ par rapport à l'engagement initial que nous avons donné à la Commune de Lomme.

Quant à Hellemmes, je regrette de ne pas avoir la programmation des équipements de la section de fonctionnement.

Bernard ROMAN a parlé enfin du désendettement. Ce désendettement, je le juge temporaire car avec un emprunt qui diminue de 4 M€, et des dépenses d'investissement qui augmentent de 22 M, rapidement, la quadrature du cercle sera atteinte.

Notre Ville s'inscrit dans un contexte également de transfert de compétence important qui ne semble pas perturber l'organisation financière de notre Ville.

Vous parlez de compensation de perte de ressources du fait de la taxe professionnelle d'agglomération. Cette compensation est largement inférieure au pretium doloris que subit Lille résultant de la perte d'autonomie de sa politique économique.

.../...

Adopter le budget, mes chers collègues, c'est faire preuve d'audace tout en définissant un certain nombre de priorités. Vous, vous arrêtez un montant de fiscalité nécessaire à l'équilibre budgétaire. Or, c'est la richesse de nos habitants qui doit déterminer l'effort de la collectivité publique. Et au-delà de la pause fiscale évidente du fait du niveau insupportable des prélèvements obligatoires que subissent les Lillois, c'est le contenu même de votre politique budgétaire qui ne répond pas aux Lillois et que nous dénonçons aujourd'hui.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur PLANCKE.

M. PLANCKE - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, lors du débat d'orientation qui s'est tenu le mois dernier, le Groupe des Verts avait expliqué, par la voix de Marc SANTRE, qu'il ne voulait pas exclure une augmentation mesurée de la fiscalité locale en 2004 parce que nous souhaitons avant tout que les engagements pris devant les électeurs en mars 2001 soient respectés.

Car, même si Christian DECOCQ ne souhaite pas qu'on évoque l'environnement de ce budget, il faut bien y revenir.

M. DECOCQ - Je n'ai pas dit ça !

M. PLANCKE - Vous aviez noté que Monsieur ROMAN n'en avait pas parlé.

Vous le savez, la politique massive de désengagement de l'Etat conduite par le Gouvernement actuel rend chaque jour plus difficile la gestion de nos collectivités locales. Les dotations augmentent moins vite que l'inflation et tous les budgets de l'Etat qui concernent la vie quotidienne des Lillois sont en baisse : politique de la ville, culture, action sociale, logement, transports en commun.

On ne peut pas à la fois vouloir baisser l'impôt des plus riches comme le fait le Gouvernement actuel et garantir la solidarité nationale.

Et pourtant, aujourd'hui, grâce au travail des services de la Ville, grâce à un travail en profondeur d'amélioration de la gestion engagé collectivement par chacun des membres de la Majorité municipale, et aussi avec le choix d'emprunter un peu plus que ce que nous avons prévu tout en préparant le désendettement, le budget qui nous est présenté aujourd'hui par notre excellent collègue Bernard ROMAN nous permettra de tenir malgré tout en 2004 nos engagements vis-à-vis des Lillois sans augmenter la fiscalité locale.

Malgré les contraintes nationales, la Majorité municipale met donc en œuvre son projet d'équipement de la Ville et d'amélioration des services aux habitants.

Le chantier du parc du boulevard Lebas vient de commencer, tout comme les travaux du futur centre de Fives, une nouvelle crèche ouvrira dans le Vieux-Lille sur l'îlot Saint-Sébastien en mars, les travaux de reconstruction du centre social Mosaïques à Fives sont engagés, les maisons folies de Moulins et de Wazemmes s'achèvent.

Pour le square Fulton, auquel Monsieur DECOCQ s'attache, les travaux sont bien prévus en 2004.

De nombreuses initiatives vont voir le jour cette année dans le cadre de notre soutien à l'économie solidaire.

.../...

Les exemples concrets sont innombrables, Bernard ROMAN en a cité plusieurs, de notre volonté de poursuivre l'évolution de la ville avec tous ses habitants dans un souci de proximité et dans tous les quartiers.

Je pourrais donc dire, comme l'a fait notre collègue Guy ORIOL au Conseil communal de Lomme, que notre budget 2004 est un budget local de résistance face à la politique de désintégration sociale menée par le Gouvernement Raffarin.

Mais nous sommes inquiets pour l'avenir car nous rencontrons chaque jour des représentants d'associations lilloises qui effectuent un travail formidable d'intérêt général et qui doutent aujourd'hui de leur avenir face à l'attitude de l'Etat qui, après avoir supprimé les emplois aidés, rognent ses subventions ou les versent avec de plus en plus de retard.

Nous sommes très inquiets parce que si ces associations viennent à disparaître demain, les conséquences seront dramatiques pour de nombreux Lillois et, d'une façon générale, pour la démocratie locale.

Sur le budget lui-même, je souhaite, au nom du Groupe des Verts, formuler un regret, que la mise en œuvre d'un PDE, Plan de déplacement en entreprise ou Plan de déplacement des employés, ne soit pas inscrite dans le budget primitif.

Il ne s'agit pas seulement de prendre en charge une partie des abonnements en transports en commun de nos agents municipaux, comme le font déjà depuis deux ans la Communauté Urbaine et le Conseil Régional, mais de mener une réflexion et d'engager une action globale sur les déplacements des agents, mais aussi des élus, pourquoi pas, de notre Ville.

Nous ne pouvons pas mener une politique d'incitation à la limitation de l'usage inutile de la voiture individuelle pour les autres sans montrer nous-mêmes l'exemple.

Nous espérons donc que cette action pourra aboutir au cours de l'année 2004.

Pour conclure, Madame le Maire, chers collègues, vous l'avez compris, les élus Verts voteront ce budget 2004, avec confiance sur notre gestion municipale mais avec une vive inquiétude pour l'avenir étant donné l'environnement et les choix que nous prépare encore ce Gouvernement.

Merci.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Madame le Maire, vous souhaitez toujours que je sois court, alors, je le serai.

Madame le Maire - Alors, commencez, Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Mais je viens d'entendre des choses qui n'étaient pas prévues avant ... mais je resterai court.

Le Front National, je l'ai entendu, mais le réel est têtue. Ce qui est têtue, ce sont les gens au regard de leurs besoins et la nature des réponses que peut donner la Ville.

.../...

Si la Ville est constante dans la nature de ses réponses et si elle ne s'en va pas dans une espèce d'expression algorithmique pour dire tout et n'importe quoi en disant ses champs du possible, on arrive à raisonner en république.

Il n'y a pas de raison républicaine à l'expression du Front National y compris dans ce qu'il vient de dire. Oui, il s'appuie sur des éléments micro-locaux recensés.

Quand on les remet en projection sur la gestion de la Ville, on ne peut plus retrouver le sens, on ne peut pas le remettre en cohésion et on ne peut pas y répondre.

Donc, on est mauvais !

Ce n'est pas nous qui sommes mauvais, ce n'est pas la République qui est mauvaise, c'est de s'en servir pour dire qu'il n'y a plus de République. Et cela est très mauvais.

Oui, c'est difficile, quand on vit dans un lieu difficile, pour donner une réponse plus globale.

Et nous essayons, avec nos difformités, Madame le Maire, les vôtres, les nôtres ...

Madame le Maire - Restez poli, Monsieur DEGREVE ...

M. DEGREVE - Nous ne répondons pas par l'esthétique, Madame le Maire.

Madame le Maire - Ah bon, vous me rassurez ...

M. DEGREVE - Il arrive que nous soyons humains. Nous souhaitons d'ailleurs l'être de plus en plus. Nous ne sommes donc pas étrangers à nos propres difformités mais qu'on arrête de nous dire qu'on a mesuré ça. Non. Ce n'est pas ce schéma.

Voilà, c'est court, c'est out of, pas Africa, c'est out of Republica.
J'entends pas.

Un morceau, mais on n'a pas le droit, parce qu'on n'a pas le droit à l'opposition démocratique républicaine de dire un mot quand on est communiste et qu'on intervient sur le budget puisque c'est le rôle du Maire.

C'est la tradition de la réponse.

M. DECOCCQ - Je n'ai rien dit encore !

M. DEGREVE - La preuve étant que, n'ayant rien dit, il commence à dire qu'il n'a rien dit mais donc il va bientôt dire quelque chose.

Madame le Maire - Non, il a déjà parlé.

M. DEGREVE - J'ai entendu mais vous ne pourrez pas échapper au fait que la situation dans laquelle le Groupe Communiste -et je le regrette pour vous, Mme le Maire- votera le budget mais sans plaisir - c'est sur la partie « sans plaisir » que je le regrette pour vous », on votera le budget tel qu'il est présenté par l'Adjoint aux Finances.

.../...

On ne peut pas nous dire ce qu'on a entendu de la part de Monsieur DECOCQ qui prend toute la partie des espérances et qui dit de l'autre côté « je regrette, le capital, vous n'aurez rien ». RAFFARIN, moi, je ne suis pas copain avec lui. Donc, il dit ça tranquille. Moi, j'habite ici.

Ceci étant dit, c'est pareil, et il vote tout.

Quand c'est pour les plus riches, je vote des lois qui disent qu'il faut moins les imposer et après il manque des ressources.

Et puis il ose dire, quand il vient à Lille, « Putain, y manque ça », « eh, M. ROMAN, t'as pas vu dans ton budget ? Il manque ... C'est pas bien ! » Là, ce n'est vraiment pas bien. Et moi, j'aurais tendance à dire comme lui parce que, après tout, t'es socialiste ... Moi, je m'en fous que tu t'en ailles ou que tu restes, encore que non, je préférerais que tu restes.

Madame le Maire - Si on pouvait en venir au budget ...

M. DEGREVE - Mais on est sur le budget, Madame le Maire.

Il y a deux façons de parler du budget, sur les chiffres ou sur le sens.

Je pense profondément que nous sommes dans une présentation qui a été faite par Bernard ROMAN qui est acceptable -je vous le réaffirme-, que nous voterons, mais sans plaisir pour nous. On ne va pas reprendre tout le détail des chiffres puisqu'on connaît la situation de Lille-Sud, puisqu'on connaît la situation de Fives et celle d'Hellemmes. Qu'on arrête de dissenter sur les problèmes psycho-dramatiques hellemmois, surtout de la part de l'Opposition.

Hellemmes, c'est Hellemmes. La controverse est née ... A Hellemmes, on a même rédigé l'Internationale et on a même fait le premier comité d'entreprise en 1947. Bon, c'est toujours comme ça.

Ceci étant dit, continuez votre controverse et faites en sorte que la réponse soit globale, sociale et de Gauche, et puis on sera tous d'accord. Pas l'Opposition ... mais c'est endémique ... Ils n'ont pas voulu les comités d'entreprise, ils n'acceptent pas les accords sociaux et ils ne sont pas pour une politique de répartition égalitaire des créations de richesses. Mais on finira par trouver des solutions.

En même temps, je ne suis pas contre la controverse, Monsieur le Maire délégué d'Hellemmes, je suis pour qu'il y ait les écarts nécessaires à la controverse, pour que cela puisse exister. C'est un élément essentiel de démocratie pour donner les réponses.

Sur le budget lui-même, on a dit ce qu'on avait à dire lors du débat d'orientation budgétaire. Est-ce qu'on va reprendre morceau par morceau et dire pour chacun ses parties déficitaires ? Le déficit, c'est la démocratie.

La démocratie, ce n'est pas simplement dire « je mets un processus et une méthodologie » c'est dire « comment je peux amener quelqu'un à y accéder ? » C'est « quel mode d'emploi pour qu'il puisse y accéder ? » C'est « quels moyens ? »

Tout ce qui est décrit dans les volontés municipales correspond à mettre en place ces moyens-là. A nous de nous en saisir, pour la Majorité, avec nos différences et avec nos espaces. Et pour l'Opposition qui a besoin de réduire ses espaces pour répondre au capital financier dans ses réponses immédiates, évidemment, ce n'est pas bon, ce n'est pas bien, c'est méchant, mais en tout

.../...

cas, il nous reste des moments difficiles à vivre, très difficiles, pour une politique que vous entérinez, Monsieur DECOCQ, parce que, moi, ce n'est pas le Front National que j'accuse, le Front National, c'est le Front National, il est out of Africa, c'est ailleurs.

Vous êtes aujourd'hui l'élément coupable de l'aggravation de la situation.

Il manque 3 500 logements à Lille sur des demandes qui datent de plus de 3 ans, avec les comptes croisés parce qu'il y a le CMH, l'OPAC, le machin, Partenord, etc ... mais, tout croisé ... Pour les gens qui attendent depuis 3 ans une possible nouvelle situation, qu'est-ce qu'on met ?

Il y a un écart et un écart c'est un coût. Le coût, c'est la stratégie financière qu'on donne. On a un pouvoir local, comment on le décide ? On prend les décisions et on les assume.

Et vous, au niveau national, vous assumez en disant « Ça coûte 72 000 € pour construire un logement, on donne 60 000 €, il en manque 12 000. »

A côté de cela, ceux, comme la Ville de Lille, qui ont répondu depuis plus de 15 ans sur le logement social au regard de tous ceux qui vous élisent encore aujourd'hui ne répondent pas à cette question du logement social, nous en avons non seulement la charge mais aussi les devoirs, le devoir de répondre pour ceux qui existent et pour les 3 500 demandes qui ne sont pas satisfaites.

Avec 12 000 € d'écart par logement sur 3 ans, faites la multiplication, vous avez montré tout à l'heure que vous étiez un bon financier, on en est à peu près à 18 points de fiscalité à Lille. Donc, assumez vos responsabilités concrètes au regard de la demande des Lillois.

Je maintiens ce que le Groupe Communiste dit : « Nous ne voterons pas avec plaisir ce budget parce que nous sommes conscients qu'il manque encore des éléments parce qu'ils nous en privent et qu'ils continuent à ponctionner et qu'il faut aller plus loin ».

Je suis, Madame le Maire, pour qu'on fasse une pétition et qu'on aille voir RAFFARIN pour dire « A Lille, il manque autant dans le logement social et il faut répondre à ça ». Ce n'est pas à nous d'assumer ces décisions.

Quand je dis de ne pas les assumer, les assumer politiquement en un combat avec la population lilloise pour aller les réclamer là où ils doivent faire la répartition égalitaire dans les richesses qui sont produites.

L'Opposition ne le fait pas, nous sommes pour ce budget, sans plaisir, Madame le Maire. En tout cas, nous serons à vos côtés pour combattre avec les Lillois pour faire en sorte que les réponses que nous évoquons sur le plan social soient obtenues avec l'aide des Lilloises et des Lillois. Que Monsieur DECOCQ prenne en compte le fait que le réel est têtue ...

M. DECOCQ - Je n'ai pas votre patience, Madame le Maire, je demande une suspension de séance !

M. DEGREVE - Je ne te demande pas d'être patient, je l'ai été en t'écoutant tout à l'heure ! Et alors !! Je suis Communiste et toi tu ne l'es pas, on le sait !

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE, là, ça va, on arrête. Vous avez dit ce que vous aviez à dire, vous votez sans plaisir. On a compris.

M. DEGREVE - Je vote mais je demande à ce que le Conseil Municipal se prononce pour demander à RAFFARIN, dans une délégation du Conseil Municipal de Lille ...

.../...

Madame le Maire - Ce n'est pas l'objet ce soir. Nous reparlerons du programme qui a été préparé et qui est discuté avec la Préfecture. C'est un très beau programme logement dans le cadre de la loi Borloo, nous allons d'ailleurs le présenter au Ministre avec Pierre de SAINTIGNON et Alain CACHEUX.

M. DEGREVE - Je suis hors programme, Madame le Maire, je suis Communiste ...

Madame le Maire - Non mais vous avez raison, nous aurons à défendre ce programme mais ce n'est pas le sujet de ce soir.

J'ai bien entendu ce que vous disiez, il est vrai que le logement est la priorité aujourd'hui des Lillois avec l'emploi et c'est pour cela que nous avons un programme très ambitieux et que nous défendrons face au Gouvernement.

Très bien. Je vous remercie.

Monsieur MUTEZ.

M. MUTEZ - Madame le Maire, une fois n'est pas coutume, mais le Parti Radical de Gauche que je représente au sein de votre Majorité a souhaité s'exprimer très brièvement ce soir pour dire, qu'il approuvera bien entendu, le budget qui a été présenté par Bernard ROMAN. Ce n'est pas une surprise, mais j'ai souhaité prendre la parole pour souligner l'effort que nous avons entrepris depuis deux ans, sous la responsabilité du Premier Adjoint responsable du développement économique, pour développer les financements en direction du monde économique, et plus particulièrement en direction du commerce, de l'artisanat et des services. Cette forte orientation s'appuie sur le fait que la richesse de notre Ville est produite par ce secteur d'activité, à hauteur de près de 80%, secteur qui représente aussi près de 20 000 emplois directs.

Donc, un effort important, retranscrit dans le budget, à destination notamment des unions commerciales.

Bernard ROMAN l'a dit, mais trop brièvement selon moi en évoquant le PLA commerce tout à l'heure. Notre effort sera produit sur plusieurs années, et fait appel aussi à des subventions extérieures. Je voulais donc souligner l'importance de notre effort.

Par ailleurs, je suis également Président d'un Conseil de quartier. Je voulais donc souligner l'effort qui a été fait notamment dans le cadre des FIH. Je souhaiterais pour ma part que cet effort soit non seulement maintenu mais aussi poursuivi et accentué.

C'est une source très importante de financement, même si les financements mis en œuvre peuvent paraître relativement faibles, pour aider les habitants voire même des associations à mener des opérations à caractère collectif.

Le PRG que je représente votera donc en faveur de ce budget.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci, Monsieur MUTEZ.

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Madame le Maire, chers collègues, mon intervention sera très courte puisque nous nous sommes largement exprimés lors du débat d'orientation budgétaire et que le budget qui nous est proposé est dans le droit fil de ces orientations débattues en novembre.

.../...

En effet, celles-ci affichent clairement nos priorités 2004 : la qualité de la vie partout dans la ville. En insistant particulièrement sur la propreté, les espaces verts, la sécurité, la voirie et le logement. Mais aussi sur des points importants tels que l'éclairage public, je le dis parce qu'il est piloté par Danielle POLIAUTRE, notre collègue, et que c'est un programme ambitieux puisqu'il s'agit d'augmenter de façon importante le nombre de points lumineux et la qualité de l'éclairage.

Ce nouveau programme intègre complètement les normes de développement durable.

Mais la qualité de vie -et je reviens encore sur Danielle- c'est aussi la campagne sur l'alimentation : comment mieux illustrer la qualité de vie que par l'alimentation, la santé, le plaisir, la culture et l'équilibre alimentaire ?

Je ne vais pas lister tout ce qu'a fait Bernard sur les équipements et sur la proximité mais tout de même un certain nombre, faire un petit tour de ville comme vous le disiez tout à l'heure, Monsieur DECOCQ, parce que c'est important. Lorsqu'on vote un budget, ce ne sont pas que des chiffres, c'est expliquer aux Lillois ce que l'on fait de leurs impôts et il nous faut aller dans les quartiers, et lister un certain nombre de choses.

Il se trouve que nous avons quatre Présidents de Conseils de quartier et que je suis de manière plus particulière ce qui se réalise.

Faubourg de Béthune, on l'a vu, la rénovation de la maison de quartier, Lille Centre, l'ouverture de l'école de musique, Wazemmes, rénovation complète des halles.

Mais c'est aussi une ville qui poursuit sa politique ambitieuse sur le plan sportif. On l'a vu, Bernard a expliqué tous les grands équipements, mais il y a aussi des équipements plus modestes et je vois à Moulines la rénovation du pôle sportif Jean Bouin.

Le quartier de Moulines d'ailleurs ne sera pas en reste sur le plan culturel puisqu'il y a une maison folie qui se termine ainsi que Le Prato.

Cela participe largement à la dynamique culturelle initiée par le grand événement 2004 qui va se décliner toute l'année par un certain nombre d'équipements de proximité, mais aussi -et on a vu le succès- par le festival des 10 vagues.

Tout ceci est repris à travers le budget dans le respect des grands équilibres.

Se développer dans la solidarité, en maintenant nos efforts sur l'éducation, la santé, la petite enfance, les personnes âgées, et je dirai dans cette période hivernale, sur l'hébergement d'urgence, la Ville continuera à développer sa politique en direction des plus démunis afin d'accompagner un maximum d'entre eux dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, la Ville saisira en 2004 toutes les opportunités : Lille 2004, le GPV, Eurasanté, Euratechnologie, les marchés de la ville via l'utilisation de la clause d'insertion pour développer des actions d'insertion menant à l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés.

On voit bien à travers toutes ces actions l'implication de la collectivité dans la vie de tous les jours de nos concitoyens, actions qui chaque année hélas s'intensifient.

Dans le respect de nos engagements à maintenir la modération fiscale, ce budget s'est bâti sur des arbitrages parfois difficiles mais il permettra néanmoins de poursuivre notre travail de proximité et de solidarité en faveur de tous les Lillois, Hellemmoïses et Lommoïses.

.../...

C'est pourquoi notre Groupe votera le budget 2004.

Madame le Maire - Merci bien.

Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Madame le Maire, je voudrais d'abord remercier, tout en intégrant d'ailleurs les spécificités des uns et des autres, les groupes de la Majorité qui viennent de s'exprimer pour apporter leur soutien à la proposition de budget que nous mettons au vote aujourd'hui.

Madame DA SILVA qui vient de le faire à l'instant, Monsieur MUTEZ à qui je veux bien reconnaître que j'aurais pu évoquer plus largement le PLA commerce. J'ai failli le faire d'ailleurs parce que je ne suis pas sûr que le commerce lillois aurait été aussi bien armé qu'il l'est aujourd'hui pour profiter de Lille 2004 si nous n'avions pas fait depuis quelques années le travail que vous avez souligné sous l'autorité du Maire et du Premier Adjoint pour le développement du PLA commerce.

J'aurais pu aussi souligner les Halles de Wazemmes qui vont être un gros chantier de cette année 2004 qui est finalement l'aboutissement d'une politique de concertation difficile mais fructueuse avec les commerçants.

Monsieur DEGREVE aussi. Nous avons consacré le précédent Conseil Municipal à dire ce que nous pensions les uns et les autres de l'évolution des relations entre l'Etat et les collectivités locales. Donc, il ne me semblait pas utile de rappeler cette position ici à l'occasion du Conseil Municipal, même si cette position, chacun le sait bien, n'a pas changé.

D'ailleurs, en dehors des clivages politiques, il faut remarquer que, pour la première fois de l'histoire de l'Association des Maires de France, cette préoccupation a été exprimée lors de la venue du Premier Ministre au Congrès des Maires de France.

C'est donc une inquiétude légitime qui a été dénoncée par certains, défendue par d'autres lors du débat d'orientation budgétaire, vous avez souhaité la souligner à nouveau cette fois-ci. Je pensais, moi, qu'il était utile de mettre en évidence cette fois-ci la qualité du travail de l'équipe municipale -Monsieur PLANCKE l'a dit très justement- pour réussir, malgré les contraintes, à maintenir les réponses à un certain nombre d'exigences qui relèvent des engagements que nous avons pris devant les Lillois.

Je voudrais simplement dire à l'intention de Monsieur BERNARD qu'il faut faire très attention en citant des chiffres.

Entre ce qui peut apparaître une observation ponctuelle de telle ou telle chose et les leçons qu'on en tire implicitement ou explicitement, il y a les dangers de toutes les dérives. Vous représentez remarquablement les dangers de ces dérives.

Mais vous savez dire « le budget de l'administration générale, vous dépensez de plus en plus, il augmente de 7% », si vous aviez dit simplement qu'en 2004, Monsieur BERNARD, il y a trois élections, une cantonale, une régionale, une européenne et qu'elles sont dans le budget de l'administration générale, et qu'elles représentent ces 7% d'augmentation, peut-être n'auriez-vous pas incité ce qu'il y a de pire comme réaction chez les gens pour lesquels vous parlez. Mais, c'est votre habitude, c'est votre façon de faire et c'est votre façon de faire de la politique, c'est en tout cas une façon que nous combattons.

.../...

Enfin, pour Monsieur DECOCQ, j'ai cru comprendre que sa conclusion était qu'il votait le budget puisqu'il avait deux ou trois questions techniques et que je n'ai pas entendu beaucoup de critiques du budget que j'avais présenté au nom de la Majorité.

Simplement, il a posé une question à laquelle je veux répondre, sans faire de cours, rassurez-vous, je ne comprends pas tout moi-même, Monsieur DECOCQ. Dans un budget de fonctionnement, il y a une partie qui est constituée de dépenses réelles, c'est-à-dire ce que nous payons réellement, et puis il y a une partie du budget qui correspond à des opérations d'ordre qu'on retrouve généralement, puisqu'il s'agit de l'amortissement, en fonction de la durée d'amortissement, dans le budget d'investissement.

Mais tous les ratios sont calculés ville par ville en fonction du budget global. Et donc, quand on calcule le ratio du personnel, s'il est à 49% au niveau de la Ville, c'est par rapport au budget global de fonctionnement de la Ville de Lille.

Sur le reste -peut-être pouvez-vous venir la prochaine fois avec cette liste ?-, les villes de plus de 100 000 habitants qui créent plus de 5% de places de crèches en un an, deux années consécutives, si vous trouvez une ville en France qui le fait, vous l'amenez et puis on en discutera, on a le prochain Conseil Municipal au mois de février. Je crois que la Ville de Lille est la seule à le faire.

Si vous regrettez qu'on fasse une halle de glisse, dans un des quartiers les plus populaires de Lille ...

M. DECOCQ - Non, non, stop.

M. ROMAN - J'ai cru comprendre ça ... Ou cela coûte trop cher, c'est ça ?

M. DECOCQ - J'ai simplement rappelé la part de l'Etat par rapport à nos débats de la fois dernière.

M. ROMAN - Pardon, je n'avais pas compris cela. Mais cela fait partie du grand projet de ville, il n'y a pas de surprise.

M. DECOCQ - C'est en plus du grand projet de ville !

M. ROMAN - Non, c'est le grand projet de ville.

Dans ce domaine, c'est vrai, une fois n'est pas coutume, l'Etat a tenu ses engagements. (quelques applaudissements du Groupe Union pour Lille)

Finalement, il s'agit d'un quartier populaire et je voudrais redire un mot facile Dans le langage qu'on entend dans ces quartiers, quand on va dans les festivals au Faubourg de Béthune, au festival hip-hop, quand on leur dit sur la halle de glisse ou sur l'école Turgot à Lille-Sud, engagements tenus, ils nous disent « Ouais, tenus de chez tenus ». Eh bien voilà, engagements tenus de chez tenus.

Madame le Maire - Bien.

Nous allons donc mettre au vote ce budget. Je voudrais peut-être rajouter un petit mot par rapport à ce qu'a proposé Christian DECOCQ sur la gare Saint-Sauveur.

Pour lui dire que si nous n'en avons pas encore parlé, ce n'est pas parce que nous ne travaillons pas. C'est parce que la SNCF elle-même est encore dans des interrogations sur beaucoup de choses, notamment sur la gare voyageurs : que va-t-elle garder en terme de TER à la gare Saint-Sauveur ? Quel lien va-t-elle faire à terme avec le tram/train ?

.../...

Sur la Sernam, vous le savez, elle est très hésitante, on avait parlé de Lomme, on avait parlé de Seclin, ils nous ont fait d'autres propositions qui ne nous agrément pas du tout. Donc, on continue à discuter.

Ce n'est donc pas par manque de transparence mais, avant de porter un projet, avant d'y réfléchir, faut-il encore être propriétaire d'un terrain et faut-il vérifier aussi que par rapport aux intérêts -vous connaissez la place de la SNCF dans notre ville- et d'ailleurs dans le cœur des Lillois, regarder aussi avec elle quel est l'intérêt notamment pour les voyageurs mais aussi pour notre ville et pour les agents de la SNCF.

Nous sommes en relations permanentes mais il est encore un peu tôt pour réfléchir à un projet, même si on peut rêver à un certain nombre de choses, tant qu'on n'a pas l'assurance de ce que veut faire la SNCF, de ce qu'elle veut garder, elle peut en avoir besoin, et nous le pensons aussi, en terme de TER notamment, et ce qu'elle veut céder. Ce n'est pas encore décidé.

De la même manière, nous parlerons sans doute assez vite de Fives Cail Babcock puisque la Communauté Urbaine a acquis aujourd'hui les terrains. Mais, comme vous le savez, Monsieur DECOCQ, si nous n'en parlons pas en Conseil Municipal, c'est parce que, dans ce dossier, comme nous le ferons d'ailleurs sur la gare Saint-Sauveur, nous avons mis en place une procédure de concertation qui va démarrer avec les habitants, de Fives comme d'Hellemmes d'ailleurs, après que, et nous avons pratiquement terminé les études, l'Agence de développement et d'urbanisme d'un côté, la SORELI de l'autre aient travaillé à l'ensemble des possibles de manière urbanistique et de manière générale d'organisation de la ville autour de Fives Cail Babcock.

Nous allons avoir les rendus de ces études. A partir de là, nous allons avoir un débat politique entre nous sur « quels sont les axes qui nous paraissent intéressants ? » et nous allons commencer la concertation avec les habitants.

Donc, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de projets, il y en a presque trop d'ailleurs, c'est plutôt parce que nous sommes au début de la réflexion sur cette organisation.

De la même manière, sur les maisons folies, nous sommes au bout de la réflexion -c'était d'ailleurs prévu aujourd'hui, mais vu l'ampleur des dossiers du Conseil, nous avons pensé avec Catherine CULLEN qu'il valait mieux en parler la prochaine fois- nous voyons maintenant clair en terme de statut sur les maisons folies, ce n'était pas tout à fait évident tant qu'on ne connaissait pas l'ensemble des éléments sur les EPC, les Etablissements publics culturels, les décrets d'application ne sont pas encore tous sortis. Donc, voilà sur le statut juridique.

En revanche, sur le mode de fonctionnement, je crois qu'on s'en est largement expliqué déjà avec les habitants et les associations culturelles. Nous sommes en train de recruter des directeurs. Nous avons eu un appel d'offres. D'ailleurs, rien que pour la maison Leclerc, nous avons eu 47 candidatures, ceci pour dire combien ce type de structure intéresse aujourd'hui un certain nombre de professionnels.

Je propose qu'à un prochain Conseil nous parlions à la fois du statut, du mode d'organisation et du mode de fonctionnement de ces deux maisons folies puisque nous avons également, Mme ROUGERIE, celle de Palmala.

Voilà les petites réponses que je souhaitais apporter aux interrogations de Monsieur DECOCQ, légitimes, en l'occurrence, et je vous propose maintenant de mettre au vote le budget.

.../...

Auparavant, je voudrais redire mes remerciements très chaleureux à Bernard ROMAN qui a conduit, avec l'ensemble des élus, la préparation de ce budget. Quand il disait tout à l'heure que c'était un budget politique au vrai sens du terme, effectivement, la politique, c'est définir des priorités par rapport aux besoins et aux attentes de nos concitoyens.

C'est ce que nous avons essayé de faire. Nous savons qu'il reste encore beaucoup de choses à faire à Lille, il restera d'ailleurs toujours beaucoup de choses à faire à Lille, mais nous essayons de progresser par rapport aux engagements qui ont été les nôtres.

Et puis je voudrais remercier chaleureusement Hervé BARRÉ, Directeur général des services, et tout spécialement Stéphanie TEN EYCK puisque c'est son premier budget, à part entière, lillois. Je voulais donc la remercier particulièrement ainsi que tous les services de la Direction des Finances et remercier le Trésorier, Monsieur JOURJON qui n'est pas là ce soir mais que je souhaite néanmoins saluer.

Je vous propose, mes chers collègues, de mettre aux voix ce budget.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du groupe Union pour Lille et du Front National

Qui vote contre : le groupe Union pour Lille et le Front National

Abstention ? néant

Adopté à la majorité.

03/1017 - Collège Louise Michel - Organisation d'un séjour en Irlande du 10 au 17 avril 2004 - Subvention exceptionnelle.

Adopté.

03/1153 - Budget Primitif 2004 - Commune Associée de Lomme.

Adopté à la majorité (le groupe UPL et le Front National votent contre).

03/1154 - Budget annexe du restaurant municipal - Budget Primitif 2004.

Adopté.

03/1155 - Budget Primitif 2004 - Programmes d'équipement de la section d'Investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement.

03/1165 - Budget Primitif 2004 - Commune Associée d'Hellemmes

Adoptés à la majorité (le groupe UPL et le Front National votent contre).

DECENTRALISATION

03/1018 - Organisation d'activités dans les quartiers - Paiement dans les régies - Fixation de tarifs - Inscription des dépenses.

.../...

03/1019 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

03/1020 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

Il y a parfois des votes contre qu'on a du mal à comprendre, quand on a entendu les critiques, mais ce n'est pas grave, chacun prend ses responsabilités. Vous avez raison, un budget qui fait autant de choses, comme l'a dit Monsieur BERNARD, sans augmenter les impôts, c'est un budget qui, me semble-t-il, mérite d'être voté mais là, chacun prend ses responsabilités.

Merci beaucoup, Monsieur ROMAN.

Je passe la parole à Madame DA SILVA pour le dossier sur le casino.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame DA SILVA,
Adjointe au Maire.

LILLE GRAND PALAIS

03/1071 - Lille Grand Palais - Espace Expo - Installation d'un rideau souple - Appel d'offres ouvert.

Adopté.

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

03/1072 - Demande de renonciation de la prescription quadriennale pour le règlement de trois factures des Etablissements VERBRUGGEN.

03/1073 - Repérages et élaboration des dossiers techniques amiante sur le patrimoine bâti de la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et Hellemmes - Lancement d'un appel d'offres.

Adoptés.

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

03/1074 - Renouvellement du marché Communication sur appel d'offres.

Adopté.

03/1075 - Délégation de service public - Implantation d'un casino à Lille.

Madame le Maire, mes chers collègues, nous l'avons vu de façon magistrale, le 6 décembre, notre ville attire et attire de plus en plus.

Oui, Lille, idéalement placée au cœur d'un triangle formé par les trois grandes capitales que sont Paris, Londres et Bruxelles, Lille, labellisée ville touristique, Lille, capitale européenne de la culture, tous ces facteurs font de notre ville une destination qui rivalise aujourd'hui sans complexe avec beaucoup d'autres grandes villes européennes.

.../...

Dans cette compétition des territoires, nous devons sans cesse conforter notre attractivité et compléter notre offre touristique à l'international, en particulier pour le congrès et le tourisme d'affaires.

Et pour ce faire, il nous est apparu opportun d'envisager pour notre ville la création d'un casino.

Le mot « casino », j'ai pu m'en rendre compte depuis quelque temps puisque je suis sur ce sujet, réveille quelques passions, que l'on soit d'ailleurs joueur ou non. C'est un sujet qui ne laisse pas indifférent.

Bien que ce ne soit pas le projet majeur de notre mandat, il n'en reste pas moins que ce sujet questionne et véhicule pas mal d'idées reçues. Et c'est pourquoi, Madame le Maire, vous avez souhaité ouvrir ce soir un débat public aussi large que possible.

C'est une délibération assez longue, ce n'est pas dans mes habitudes, mais je crois que je suis obligée de m'y tenir parce qu'il y a des passages importants qui nous permettront d'avoir ensuite un débat assez riche.

Je voudrais redonner quelques chiffres sur l'implantation des casinos en France aujourd'hui. On dénombre presque 180 casinos -en 2002, 176- répartis de façon uniforme sur notre territoire.

Ces implantations concernent toutes les tailles de villes, il y a des petites villes, des stations balnéaires très classiques comme Deauville, Le Touquet, Cannes, Biarritz, il y a des villes de taille moyenne, on en connaît près de chez nous, Saint-Amand-les-Eaux, Calais, Dunkerque. Et il y a aussi, cela est assez nouveau, de grandes métropoles régionales comme Bordeaux et Lyon, et bientôt Toulouse et Le Havre puisqu'ils sont en cours de procédure d'appel d'offres.

Il est vrai que l'évolution récente des textes encadrant les conditions d'implantation des casinos, ces dernières années, a contribué à un redémarrage spectaculaire des activités, comme en atteste d'ailleurs le rapport sénatorial sur la mission des jeux du 13 février 2002. Il y a en effet 4 à 5 demandes nouvelles par an.

En ce qui concerne Lille, ce projet répondra à plusieurs objectifs. L'urbanisme d'abord.

Pour ce nouvel ensemble immobilier, nous proposons comme localisation la ZAC Euralille 1. On vous a distribué un plan. Le terrain se situe sur l'actuel échangeur délimité par l'avenue Willy Brandt prolongée et le boulevard urbain. Il est entre le Zénith et la gare Lille Europe.

Ce programme permettra de fortement structurer l'aménagement de ce secteur qui en a bien besoin.

Les atouts géographiques de cette implantation sont multiples :

- . proximité des deux gares et du centre d'affaires,
- . proximité de Lille Grand Palais,
- . proximité du centre-ville,

.../...

. absence de nuisances parce qu'il n'y a pas de riverains sur ce secteur et accès direct par les boulevard urbain et périphérique.

Un objectif économique et touristique également.

Les atouts économiques de cette implantation sont très importants puisque la création de ce type d'activité représente un gisement de 300 emplois nouveaux car on sait que, aujourd'hui, en plus des emplois directs, 150 à 200 personnes, il y a 100 emplois indirects.

Et enfin, ce sont des recettes financières pour la Commune qui sont loin d'être négligeables et qui permettraient de venir renforcer fortement la mise en œuvre ambitieuse de nos politiques.

En effet, en pratique, la ville est en droit de recevoir 15% du produit brut des jeux + 10% des prélèvements progressifs de l'Etat. Et selon nos estimations, la recette directe pour la Ville peut représenter entre 3 et 4 M€ par an les deux premières années, voire doublés les années suivantes. Ce sont des chiffres que nous avons pu avoir sur les villes de taille similaire qui sont dans la même configuration que Lille et ces chiffres sont modestes par rapport à ce que l'on enregistre à Bordeaux notamment puisque vous parliez de Bordeaux, mais peut-être en direz-vous plus, mais ce sont effectivement des recettes importantes.

Quelles sont les modalités pour ouvrir un casino ?

La création et l'ouverture d'un casino sont soumises à des procédures particulières qui sont inscrites dans des lois, celle du 15 juin 1907 et celle du 5 janvier 1988.

La ville répond aux trois critères énoncés par le législateur.

La ville est en effet ville touristique depuis le 22 octobre 2001.

La ville de Lille est la ville principale d'une agglomération de plus de 500 000 habitants.

Et Lille participe, avec d'autres collectivités, au fonctionnement d'un centre dramatique national (le Théâtre du Nord) d'un orchestre national (Orchestre National de Lille) ainsi que d'un opéra (l'Opéra de Lille).

Nous sommes donc bien dans les trois critères pour être parfaitement éligibles à ce souhait d'implantation.

La définition légale d'un casino.

Selon le décret du 22 décembre 1959, c'est un établissement qui comporte trois activités bien distinctes :

- . le spectacle
- . la restauration
- . et le jeu.

Ce sont obligatoirement ces trois métiers, ils ne peuvent pas être séparés.

.../...

L'ouvrage qui devrait être réalisé représenterait environ :

- . 8 000m2 pour le casino, la salle de spectacles et les restaurants,
- . et 7 000m2 pour un hôtel si les candidats proposent cet équipement complémentaire.

Le coût de l'opération peut alors être estimé pour l'acquisition des droits à construire à :

- . 220 €/m2 de surface hors œuvre nette, hors taxes, pour le casino, la salle de spectacles et les restaurants
- . 170 €/m2 de surface hors œuvre nette pour l'hôtel et les services.

Les détails de la procédure qui vont suivre paraîtront peut-être à certains fastidieux mais ils sont nécessaires.

L'Etat considère qu'un équipement de casino qui, je le rappelle, comprend des restaurants, une salle de spectacles et des jeux, participe à l'animation touristique et culturelle d'une ville. Il est de ce fait une concession de service public et, par conséquent, soumis au respect des dispositions de la loi Sapin du 29 janvier 1993.

Que dit cette loi Sapin ?

Ce dispositif légal impose un certain nombre de formalités. On l'a vu :

- . nécessité d'avoir l'avis de la commission consultative des services publics locaux,
- . nécessité d'une délibération du Conseil Municipal, et c'est l'objet de notre rencontre ce soir,
- . nécessité d'une consultation du comité technique paritaire,
- . publication de l'avis d'appel à candidatures,
- . réception des plis,
- . ouverture des plis par une commission. La commission compétente est celle que nous avons constituée lors du Conseil Municipal du 12 mai 2003.

. réception et ouverture des plis par la commission qui examine ensuite les offres, en établit un recueil en vue de l'analyse des offres, émet un avis destiné au Maire et lui transmet un rapport présentant notamment la liste des candidats admis à concourir pour cet appel d'offres.

Le Maire peut ensuite engager toute discussion utile avec un ou des candidats ayant présenté une œuvre.

Deux mois après l'ouverture des plis, la commission et le Conseil Municipal peuvent se prononcer sur le choix du concessionnaire.

Une fois cette procédure accomplie, qui peut être assez longue, entre 8 et 12 mois, le concessionnaire retenu pourra alors constituer son dossier de demande d'autorisation des jeux. L'arrêté d'autorisation est octroyé par le Ministre de l'Intérieur. Cette autorisation est soumise au préalable à une enquête dite de « commodo et incommodo » pour enregistrer les remarques faites par des riverains quant à cette implantation.

.../...

Et ensuite, il y a l'avis de la Commission supérieure des jeux.

L'ensemble de cette procédure, il est important de le souligner, est relative à la création d'un service public municipal dont la totalité des bâtiments reviendront en fin de concession à la Ville, bien que financés à 100% par le candidat, sans indemnisation ni contribution. Aussi, pour cela, il conviendrait que la Ville acquiert les droits à construire nécessaires auprès de la SAEM Euralille afin de pouvoir les mettre à disposition du concessionnaire. Mais ceci fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Afin d'assurer la meilleure information du Conseil Municipal, le cahier des charges remis aux candidats admis à présenter une offre et qui sera contenu dans le dossier de consultation, présentera les caractéristiques suivantes. Je ne vais pas vous les lire toutes mais peut-être insister sur les points importants.

La durée du contrat est fixée à 18 ans, ainsi qu'en dispose la loi. Cette durée est de plus nécessaire à l'amortissement des investissements réalisés par le casinotier.

Le contrat n'est renouvelable ni par tacite, ni par expresse reconduction, mais seulement par une nouvelle mise en concurrence.

La localisation, nous l'avons vue, la ZAC Euralille 1.

L'ouvrage devra présenter une grande qualité architecturale et s'insérer parfaitement dans l'environnement. A cet égard, la construction envisagée devra intégrer les règles de la haute qualité environnementale.

Les candidats pourront proposer des locaux temporaires susceptibles de recevoir l'exploitation provisoire du casino pendant la durée des travaux.

Le délégataire devra proposer à sa clientèle des jeux de table (totalité des jeux visés par le décret du 22 décembre 1959) et des machines automatiques, une salle de spectacles et deux formules de restaurant dont l'une adaptée à une restauration rapide.

La Ville exprime le souhait que puissent être proposées par le candidat la réalisation et l'exploitation conjointe d'un établissement hôtelier de qualité, type 4 étoiles, annexé à l'exploitation du casino. Il devra sur ces bases fournir un descriptif des aménagements et de l'ouvrage et s'engager sur les délais de réalisation et de mise en service.

Le délégataire -c'est un point important auquel nous sommes très attachés- devra impérativement préciser, dans une notice claire et détaillée, les actions qu'il entend développer afin de prévenir les joueurs compulsifs.

La Commune bénéficiera des prélèvements réglementaires sur les jeux versés par le délégataire dans le respect des obligations légales, le montant en sera de 15% du produit brut des jeux. Par ailleurs, les recettes supplémentaires dégagées en application du barème fixé par la loi du 3 avril 1955 seront affectées à des actions de promotion à vocation culturelle, sportive et touristique.

En conséquence et en accord avec la commission des finances, du personnel et des affaires générales réunie le 1er décembre 2003, et vu l'avis favorable de la commission consultative des services locaux réunie le 1er décembre 2003, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

.../...

. décider du principe de la création d'un casino et de ses équipements complémentaires dans la ville de Lille, de sa localisation dans la ZAC d'Euralille 1, sur l'actuel échangeur délimité par l'avenue Willy Brandt prolongée et le boulevard urbain,

. acter les caractéristiques principales des travaux et prestations que devra assurer le futur délégataire,

. décider du principe de la concession de travaux et de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du casino et de ses équipements complémentaires,

. engager la procédure prévue à cet effet par les textes en vigueur,

. accepter le principe de l'acquisition par la Ville des droits à construire et du terrain d'assiette nécessaire à la réalisation de cette délégation auprès de la SAEM Euralille,

. accepter le principe de l'ouverture et de l'exploitation du casino dans des locaux provisoires durant la durée de la construction et d'aménagement des bâtiments,

. accepter les principes définis ci-dessus qui serviront de base à l'établissement du cahier des charges de la consultation et qui constitueront le socle du contrat de délégation,

. autoriser Madame le Maire à signer les documents à intervenir dans le cadre de la présente délibération, à l'exception de l'acquisition foncière qui fera l'objet d'une délibération ultérieure,

. et confirmer que la commission d'ouverture des plis instituée par délibération du Conseil Municipal du 12 mai 2003 sera compétente en la matière.

Merci.

Madame le Maire - J'ouvre le débat.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Merci, Madame.

Madame le Maire, chers collègues, nous y voilà à ce débat sur le casino attendu depuis très longtemps. Ce soir, vous proposez donc une première délibération. Il est vrai qu'il y aura de nombreuses autres délibérations et donc de nombreuses occasions de reparler du casino avec nos différentes sensibilités.

Ma première remarque est, d'abord, que c'est un dossier qui s'est fait attendre, parce que ce n'est pas d'aujourd'hui que Lille répond aux trois critères qui sont justement rappelés dans la délibération autorisant l'implantation d'un casino. Effectivement, dès la fin 2001, dès l'obtention du label touristique, à l'issue de cinq années de procédure pour ce label, vous auriez dû mettre ce projet sur les rails.

D'ailleurs, dès l'obtention de ce label, je me souviens qu'un grand quotidien régional avait laissé entendre, presque jour pour jour, c'était à cette époque-ci, que la décision était imminente et puis, plus rien jusqu'à ce soir.

J'imagine que ce délai, en tout cas, je le suppose, est certainement lié au débat qu'il a dû, et devra peut-être encore ce soir, susciter dans les rangs de la Majorité municipale.

.../...

Il est vrai que pour convaincre vos amis politiques d'accepter à Lille ce qu'ils avaient refusé à Bordeaux, il a dû vous falloir du temps et aussi, comme dirait le Président MAUROY qui n'est pas là ce soir, de l'allant. Vous vous rappelez, il m'avait dit « il vous a fallu bien de l'allant pour défendre vos idées ».

Je le sais parce que je suis allé à Bordeaux pour ce dossier que je considère si important. J'y suis allé avec quelques collègues et nous avons vu ce casino.

J'ai vu aussi, je me suis procuré les débats, je les ai ramenés pour vous en faire profiter tous... un petit peu parce que, effectivement, Socialistes, Communistes et Verts bordelais s'en sont donné à cœur joie à propos du casino, ironisant sur -je cite à partir de maintenant- « un accessoire de haute civilisation » et dénonçant pêle-mêle « un temple de l'argent et du jeu, une politique de gagnants, de rêveurs au travers des jeux et de l'argent facile » ou encore « une contribution municipale à l'endettement des ménages, la dissolution du tissu familial, l'asservissement de la pauvreté et de la personnalité ».

Je ne doute pas, Madame, que ce soir vous nous expliquerez que vous ne militez pas pour tout cela, bien que vous soyez socialiste.

Certes, s'il est un débat où on peut faire jouer la clause de conscience, c'est bien celui-là parce que, après tout, chacun peut avoir un point de vue différent sur cette industrie du hasard.

Dans mon propre groupe, nous avons opté pour des libertés de vote. Pour ma part, je voterai pour et je vais m'en expliquer à l'instant. Non pas uniquement parce que ce projet, comme il s'est dit sans doute dans les couloirs de la mairie, j'ai quelques oreilles qui y traînent, c'est un bon projet de Droite... Non, pas du tout, c'est tout simplement parce que c'est un bon projet pour les Lillois et pour la ville, en tout cas, de mon point de vue.

Notre capitale est au cœur de notre région, nous sommes au milieu d'une région qui comporte plus de 3 500 lieux -au dernier recensement 3 561- où l'on peut se procurer un bulletin de jeu. Nous sommes même la première région en France pour le grattage. Il y a, oui, mes chers collègues, une France du Nord du grattage et une France du Sud du tirage. J'ai préféré le prendre comme ça parce que, sinon, on est obligé de dire « une France qui gratte et une France qui tire », pour reprendre une expression journalistique ...

Donc, les gens du Nord n'attendent pas après le casino pour se livrer au hasard.

Mais, dans le même temps, on n'est pas submergé, loin s'en faut, par les établissements de jeux puisque les principaux casinos dans le Nord sont en effet situés à Saint-Amand-les-Eaux et à Dunkerque, soit à une heure de route en voiture. Nous nous trouvons bien loin derrière les statistiques des départements des Alpes Maritimes, du Calvados, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales qui comptent chacun de 7 à 10 casinos.

Mais surtout, la principale raison, j'imagine que je ne suis pas le seul dans ce Conseil Municipal à avoir ce point de vue, c'est que c'était le chaînon manquant de notre mutation.

C'est normal, nous sommes trop, nous, élus lillois, le nez sur le guidon. Je ne vais pas dire qu'on ne voit pas cette mutation mais, pour nous, elle nous semble plus naturelle qu'elle n'apparaît au reste du pays. Cette mutation de Lille, la mutation de cette ville industrielle en ville touristique, tertiaire, culturelle, est assez stupéfiante.

De nombreux éléments attestent de cette mutation en cours.

.../...

Une capacité hôtelière qui a gagné en quantité et en qualité.

L'installation prochaine d'un grand lycée hôtelier, peut-être d'un lycée international.
Une fréquentation touristique élevée qui ne manquera pas encore d'être redéveloppée par l'événement touristique-culturel que constitue Lille 2004.

Pour affirmer cette vocation touristique et culturelle et l'installer durablement dans le temps, Lille doit en permanence viser à l'excellence en matière de qualité urbaine.

Celle-ci passe par la propreté de nos rues et des espaces publics, par des aménagements urbains pratiques et esthétiques, par une organisation des déplacements douce et attractive, pour ne citer que ces trois illustrations, sans parler d'un effort à fournir sans relâche sur la question de la sécurité.

Mais Lille a besoin aussi de locomotives pour s'imposer parmi les villes références en France et en Europe. Elle a besoin de locomotives commerciales, comme aujourd'hui Euralille, et demain Burdipolis, de locomotives culturelles comme le Palais des Beaux-Arts et demain le Musée de l'Homme et des Civilisations -ou après-demain, nous espérons demain-.

Enfin, Lille a besoin d'une locomotive dans le domaine des loisirs.

Eh bien, cette locomotive, cette turbine, non pas tertiaire comme aurait dit le Président MAUROY s'il avait été là, je suis sûr qu'il l'aurait qualifiée de turbine touristique et culturelle, c'est le casino. Voilà ma conviction.

Ce renforcement de notre attractivité est d'ailleurs à mettre en avant dans la constitution du dossier d'implantation du casino.

Ce casino, Madame DA SILVA a dit que c'était aussi une source de richesse à Lille. Elle a cité les 300 emplois créés, elle les a imaginés. Mais il y a aussi quelque chose qu'on peut voir plus clairement, en tout cas que j'ai vu à Bordeaux, c'est en terme de financement d'équipements et de production culturelle.

A Lyon aussi, en 2002, le casino a participé pour 300 000 € aux activités d'une vingtaine d'associations et d'équipements culturels.

A Bordeaux, le bénéfice culturel a été, la première année d'existence du casino, de plus de 1,06 M€ (7 MF). La Ville de Bordeaux a aussi pu bénéficier de la construction d'une salle de spectacle de 700 places et de la participation du casinotier à l'organisation des festivités d'initiative municipale.

On se demande vraiment pourquoi les Socialistes à Bordeaux n'ont pas voté pour le casino.

A Deauville, c'est le Festival du film américain qui est soutenu.

Alors, au prélèvement sur le produit brut des jeux qui peut atteindre 15% et reste libre d'emploi pour la Ville, s'ajoute en effet le pourcentage du chiffre d'affaires qui peut être prélevé sur la restauration, la redevance d'occupation du domaine public et le paiement bien sûr des impôts de droit commun.

Pour avoir un ordre de grandeur qui nous parle à tous, à Bordeaux, avec ses 215 000 habitants et un budget à peu près équivalent au nôtre -un peu plus important- le casino de Bordeaux et ses 200 premières machines à sous ont représenté l'équivalent de 4 points de fiscalité, soit 4,5 M€.

.../...

Excusez-moi mais je trouve qu'à Lille, c'est un élément qui parle à mes oreilles quand on sait où on en est au niveau d'imposition de la taxe d'habitation.

On comprend mieux ce mot, mais je suis sûr que c'est un mot apocryphe qu'on prête au Maire de Saint-Amand qui n'est plus là, qui était de dire « Les casinos, je suis contre, sauf à Saint-Amand ! »

A ce moment de notre débat, je souhaiterais formuler plusieurs remarques sur le contenu de la délibération que vous proposez, sur la démarche qu'elle initie et puis évoquer quelques attentes.

Première remarque sur la dimension du projet. Il y a un petit problème dans la rédaction de la délibération avec la proposition de réflexion sur l'hôtel 4 étoiles puisque, à un moment donné, on dit dans la délibération « Si le candidat propose cet équipement complémentaire » et plus loin on peut lire « La Ville exprime le souhait que puissent être proposées par les candidats la réalisation et l'exploitation conjointe d'un établissement hôtelier de qualité ». Là, il faut clarifier la position municipale.

Je suis naturellement favorable à la création et à la réalisation d'un nouvel hôtel 4 étoiles. J'attire tout de même votre attention sur ce qu'il faut tirer de l'expérience bordelaise, c'est-à-dire qu'il faut distinguer la consultation puisqu'il faut une consultation séparée sur le casino qui est malgré tout une opération publique, d'un côté, et la consultation sur l'hôtel qui est une opération privée, de l'autre.

Ma seconde remarque a trait à l'ouverture provisoire du casino pendant la période probatoire. Il importe en effet de veiller à une stricte neutralité de ce local en question pour l'année de fonctionnement provisoire dans le cadre de la consultation. De façon générale, vous veillerez à une stricte prudence -je ne parle pas de déontologie- sur toute la consultation parce que vous savez comme moi que, dans les rues de Lille, on sait déjà qui l'a eu !

Madame le Maire - Il y en a trois ou quatre.

M. DECOCQ - Je ne marche pas avec ces rumeurs mais enfin, on lie allégrement la situation du LOSC avec le futur casinotier, etc ...

Donc, là-dessus, je pense que vous aurez à cœur de veiller à cette procédure.

Troisième et dernière remarque : on demande au candidat de préciser dans une notice claire et détaillée les actions qu'il entend développer afin de prévenir les joueurs compulsifs. Là aussi, il ne faudrait pas que cette disposition contribuât à favoriser un prestataire plutôt qu'un autre parce qu'un des syndicats représentatifs de la profession a entrepris une lutte en amont contre les comportements de dépendance allant jusqu'à la formation du personnel de certains casinos et la prise en charge des joueurs, leur proposant notamment un test d'auto-évaluation.

Voilà une série de remarques que je voulais faire sur le débat lui-même que nous allons avoir ici.

Les attentes.

D'abord, sur la qualité du projet. Il existe bien sûr en matière de casino comme en matière d'architecture plusieurs orientations possibles. Compte tenu de l'ambition d'excellence de notre ville, seul un établissement haut de gamme de niveau international, à l'instar de Nice, Bordeaux ou Lyon, me semble devoir être envisagé. Naturellement, nous serons attentifs à l'architecture intérieure.

.../...

Dernière remarque, c'est d'ailleurs plus une proposition qu'une remarque, sur ces fameux 15% de la taxe sur les jeux.

J'ai bien vu que vous évoquez dans la deuxième page de la délibération que, d'une façon générale, on pourrait les utiliser pour la mise en œuvre d'actions culturelles sociales. Il y en a aussi d'autres, bien sûr.

J'ai une proposition à faire et à soumettre à votre réflexion, Madame le Maire. Je sais bien que, en terme de comptabilité publique, les recettes n'ont pas à être affectées dans le budget. Il n'empêche qu'il nous est toujours loisible, par exemple, lors d'un débat d'orientation budgétaire, au cas bien improbable où nous n'aurions pas grand chose à nous dire sur le désengagement des uns ou des autres, mais enfin ...

Madame le Maire - Si c'est improbable, c'est inquiétant ...

M. DECOCQ - Dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire, on pourrait très bien avoir un débat politique entre nous sur le thème « Que fait-on l'année prochaine avec l'argent du casino ? » Ce serait intéressant, on pourrait avoir des idées, les uns et les autres, en tout cas, je vous fais cette proposition.

Voilà, Madame le Maire, chers collègues, les raisons pour lesquelles je vote pour le casino parce que je veux un avenir durable à la mutation culturelle de Lille et je pense que le casino y participe grandement.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - Exercice difficile mais pourtant démocratique consistant, ce qui est tout à fait notre rôle, à ne pas avoir nécessairement le même point de vue.

Je rappellerai la formule de l'écrivain humoriste Paul GUTH qui disait « Le jeu, c'est la forme laïque du miracle ».

Aujourd'hui, les casinos, pour un certain nombre de villes, semblent vouloir participer de la démarche du miracle économique. On nous propose des équipements importants, équipements culturels, salle de spectacle, restauration, hôtel 4 étoiles, autour de ces casinos, et c'est à Lille, dans ce lieu qui fut les Dondaines, à deux pas de la Chaude Rivière, qu'on espère attirer les rivières de diamants pour venir risquer un peu d'argent sur les tables de jeu du casino.

Depuis quelques années, et c'est souvent perçu d'ailleurs comme un indicateur de crise dans un pays de crise à la fois économique et parfois morale, on voit l'explosion des sommes consacrées au jeu qui sont aujourd'hui en France de 15 milliards d'euros, 1% du PIB, cinq fois le financement de l'APA, dont 25% d'ailleurs vont dans les caisses de l'Etat, ce qui fait que quand on ouvre un casino, il ne faut pas l'oublier, on ouvre d'abord et avant tout une recette perception.

Souvent, on met en avant l'image des casinos, on pense tous à ces films dans lesquels on voit ces gens en smoking, nœud papillon, etc ... En fait, aujourd'hui, la réalité des casinos, en particulier en France mais également dans tous les pays comme le nôtre, est tout à fait autre puisque, on le sait, l'essentiel du chiffre d'affaires des casinos, ce ne sont pas les tables de jeux, ce sont les machines à sous -je vois que, logiquement, c'est prévu puisqu'ils seront implantés au bout d'un an- les bandits manchots qui représentent 22% des équipements des parcs de jeux mais 90% du produit brut des jeux, c'est-à-dire des sommes jouées avec, en moyenne, par passage et par joueur, 25 € joués.

.../...

Preuve en est d'ailleurs que Enghien, à partir du moment où on a installé 130 bandits manchots l'an dernier, est passé de la cinquième à la première place des casinos mais qu'à l'inverse, Charbonnière, géré par le Groupe Partouche, faisant l'objet d'une mesure administrative de réduction d'ouverture de 3 heures, a régressé de la première à la cinquième place. On voit que, effectivement, ce sont bien les machines à sous qui font tourner les casinos.

Les machines à sous, ce n'est pas un outil de promotion touristique puisque, dans l'immense majorité des cas, les machines à sous sont utilisées par la clientèle de proximité.

Cette clientèle de proximité, quand on regarde les études, quelle est-elle ?

Ce sont essentiellement des jeunes, essentiellement issus des classes moyennes ou des milieux modestes qui, de surcroît, prennent régulièrement l'habitude de jouer. Quand on regarde les villes, c'est ainsi que cela se passe.

On y trouve d'ailleurs un chiffre environ du double ou du triple de personnes en situation d'endettement. Je n'ai pas dit de surendettement mais d'endettement.

On estime aussi dans les études les plus sérieuses -d'ailleurs, nous disposons à Lille d'un des meilleurs centres d'addictologie dont l'une des équipes prend en charge les addictifs au jeu-, on estime que sur les personnes qui s'adonnent aux bandits manchots, machines à sous, environ 12 à 15% sont des joueurs dits compulsifs, c'est-à-dire qui vivent leur dépendance à travers l'utilisation de ces machines à sous.

Vous le devinez, bien entendu, en ce qui me concerne, librement et comme on l'a décidé dans notre groupe, je ne suis pas favorable à l'ouverture d'un casino à Lille.

On comprend bien cette part de rêve et en particulier pour les personnes qui se rêvent un avenir meilleur, qui d'ailleurs ne se rêve un avenir meilleur ? On voit bien la part qu'il y a du recours à l'irrationnel de s'en remettre à une boule, de s'en remettre à un cliquet pour transformer de l'argent en or, c'est-à-dire un petit peu l'alchimie des temps modernes, on a les alchimies qu'on peut.

On voit bien que tout cela est dans un contexte où, de surcroît, la population est de plus en plus sollicitée pour des jeux qui font croire que, en quelques soirées, on peut arriver au sommet de la gloire. Je pense que tout cela participe de cette logique.

Evidemment, on me dira, par opposition, vous entendez restaurer je ne sais quel ordre moral et on peut se voir taxé de puritanisme ou autre.

Eh bien non, je ne le crois pas. Je comprends cette part de rêve mais je dis qu'il y a des moments où, en citoyens, en hommes et femmes libres, on assume des choix de vie, on assume des choix de conviction et je pense même qu'à certains moments des villes, des collectivités, constituées d'hommes et de femmes libres, peuvent également assumer des choix de société, des choix de vie, des choix de conviction. Nous en faisons d'ailleurs parfois en commun, par exemple, au travers du service public de l'audiovisuel, on refuse la multiplication dans ce service public des émissions poubelles de télé-réalité ou d'émissions qui font croire aux gens qu'ils peuvent en deux ou trois mois devenir des stars adulées, etc ...

Donc, je pense que nous faisons tous ce type de choix et moi, en ce qui me concerne, je souhaite le faire en la matière.

.../...

Alors, on me dira également « Mais peut-on laisser passer de telles recettes ? » On a vu les sommes qui sont évoquées. Le rendement d'un casino, j'ai fait un petit calcul rapide, Bernard ROMAN le ferait certainement plus précisément, un casino représente environ l'équivalent de la taxe foncière et de la taxe d'habitation d'un programme de 250 à 300 logements. C'est un choix. Chacun le fera où il le voudra.

J'ai le sentiment que, aujourd'hui, pour assumer notre rôle de ville touristique, ce n'est pas au travers d'un casino, c'est au travers du fait de poursuivre des événements comme Lille capitale européenne de la culture en 2004, c'est en développant un certain nombre d'actions, c'est en multipliant l'apprentissage par les jeunes des langues étrangères parce que, vous le savez, actuellement, l'une des plus grosses difficultés pour toutes les entreprises de notre région qui investissent dans le développement international, c'est de trouver des jeunes qui maîtrisent des langues étrangères.

Voilà, je voulais vous présenter ma position. J'ai le sentiment que l'argent se gagne par le travail, l'intelligence, l'esprit d'entreprise et que, par ailleurs, on doit faire preuve de solidarité envers ceux dont la vie est difficile. Ce sont des convictions relativement simples. J'ai le sentiment qu'au sein de ce Conseil Municipal, je ne dois pas être le seul à partager ce corpus de convictions.

Si nous votons uniquement sur la conviction intime, j'ai le sentiment qu'il n'y aurait pas de majorité au sein de ce Conseil Municipal.

Si nous votons sur la nécessité, on pourrait se poser la question « Faut-il laisser passer une telle recette fiscale ? » et les choses seraient plus équilibrées.

Peut-être ce soir notre Conseil votera-t-il selon des règles d'opportunité ?

En tout cas, face à un tel choix, chacun est devant sa position personnelle, en son âme et conscience. C'est la raison pour laquelle, ce soir, je voterai contre ce projet.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - L'histoire nous donne parfois des retournements saisissants. Voir aujourd'hui une Municipalité socialiste à l'origine de la création d'un casino, on peut trouver cela amusant.

Quand la Ville a essayé de récupérer le label touristique, la création d'un casino a été, je crois, l'une des motivations essentielles, peut-être pas ouvertement, en tout cas, c'était essentiel dans la récupération de ce label.

A l'origine, on parlait de projet, avec intégration d'un hôtel 4 étoiles. Depuis lors, l'hôtel s'est installé ailleurs et, désormais, l'option qui était privilégiée au départ devient un peu plus une conditionnalité suspensive.

Vous nous proposez d'installer en plus ce casino dans un des rares endroits encore verdoyants de Lille, dans ce qu'il reste du Parc des Dondaines ...

Madame le Maire - Je vous conseille quand même de regarder d'abord le plan. On peut être contre mais, regardez le plan, c'est un nœud autoroutier. Ce n'est pas sur le Parc des Dondaines.

M. BERNARD - C'est sur ce qu'il reste de l'ancien Parc des Dondaines.

Madame le Maire - Ah oui, de l'ancien parc, pas du parc, heureusement.

.../...

M. BERNARD - Cela me chagrine toujours de voir des espaces verts partir en fumée.

Madame le Maire - Ce n'est pas sur des espaces verts.

M. BERNARD - Et contrairement à ce qu'a dit Christian DECOCQ tout à l'heure, notre région est relativement bien dotée en casinos, d'autant que, je ne vais pas lui faire l'affront de rappeler que notre région est frontalière et que pour tous nos habitants il suffit d'aller en Belgique qui est relativement bien dotée pour s'adonner à ce type d'activité.

Je ne suis pas le seul à exprimer un certain nombre de réserves sur ce dossier, notre Maire honoraire qui n'est pas là ce soir l'a fait plus solennellement avant moi, et je me retrouve sur ses positions, dans un secteur à la réputation relativement sulfureuse, où la transparence n'a toujours pas été la règle de vertu du fait de la concentration des intervenants dans le secteur.

Est-ce que la création d'un casino est une façon de tirer le tourisme vers le haut ?

Je ne le crois pas.

Est-ce une façon de récupérer des recettes supplémentaires ?

Certainement.

Il est une autre manière, c'est celle de faire des économies.

La motivation réelle, vous l'avez dit, c'est d'apporter des recettes supplémentaires en matière de taxe de jeux et également en matière de taxe professionnelle.

Etes-vous conscients que les chiffres d'affaires de nombre de casinos ces dernières années ont diminué du fait de la concurrence des Luna Park qui se sont transformés véritablement en salles de jeux, du fait des nouveaux casinos virtuels que vous pouvez utiliser sur Internet, du fait également de l'interdiction des cartes de crédit dans les casinos ?

Je n'ai pas vu beaucoup d'obligations -vous avez parlé des obligations du casinotier- en matière de reversement, d'aménagement. Ce ne sont malheureusement que des orientations vagues. Je crois qu'il est important, avant la mise en concurrence, de définir ce que l'on attend du casinotier en matière de caractéristiques des prestations, en matière de conditions tarifaires du service rendu.

Je voudrais revenir sur cette forme de dépendance qui touche le public de ces casinos. C'est un fléau qui est totalement négligé dans notre pays et totalement négligé par les pouvoirs publics, alors que d'autres comme le Québec considèrent ce problème comme un véritable enjeu de santé publique.

Et la moralité, puisque ce mot a été évoqué tout à l'heure, c'est d'éviter que des salaires de smicards ou que des allocations d'Assedic ne soient pompés par le jeu. Je regrette énormément que, avant de se prononcer sur cet important dossier, nous n'ayons pas eu d'étude épidémiologique ou clinique sur les joueurs addictes. Et quand on parle de démocratisation du jeu, je crois que l'on s'égare complètement.

Derrière ce dossier du casino, il y a d'autres choses. Il y a également l'ouverture du commerce le dimanche, et je vous mets en garde, Mme le Maire, contre ce risque pour le petit commerce qui n'apporte d'ailleurs aucune plus-value économique.

Il y a aussi cette dérive marchande de la société que je souhaite, au travers des réserves que j'exprime sur ce casino, dénoncer ouvertement.

.../...

En 2002, Madame le Maire, il y a eu 60 millions d'entrées dans les casinos français contre 15 millions dans les musées.

Je crois que le rôle d'une collectivité publique est plutôt de porter son effort sur l'accès à la culture, surtout en 2004, année européenne de la culture pour Lille.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Madame VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Madame le Maire, chers collègues, nous sommes consultés aujourd'hui sur l'implantation d'un casino au sein de notre ville et je vais m'exprimer sur ce projet au nom du groupe des élus Verts. Je ne souhaite pas faire le procès des jeux mais juste rappeler quelques éléments.

Les jeux d'argent sont devenus banals, 60% de la population jouent une fois par an à un jeu de la Française des Jeux et 3% jouent aux machines à sous régulièrement. Seulement voilà, ils jouent 38 € en moyenne dans les casinos contre 4,5 € pour la Française des Jeux. Et 40% des gens qui jouent au casino sont des inactifs, des gens sans emploi ou retraités contre 24% pour la Française des Jeux, et ils sont plus dépendants, 20% dépassent la limite de mise qu'ils se sont fixée au début du jeu.

Il n'existe en France aucune statistique officielle qui permette d'évaluer la proportion de joueurs compulsifs des casinos. Le psychiatre Marc VALLEUX du Centre Marmotan de Paris estime pour sa part leur nombre à 300 000 en 1999, un nombre équivalent à celui des consommateurs de drogues dures.

Loin d'être un plaisir pour tout le monde, le jeu comporte des limites qu'il ne faut pas dépasser. Se sont mises en place des associations de joueurs anonymes pour aider les joueurs malades du jeu, les joueurs pathologiques, à se soigner, preuve que les limites sont souvent dépassées.

Nous voulons tous que Lille soit une ville conviviale où il fait bon vivre et où ses habitants ont une bonne qualité de vie mais, à la vue de ces arguments, un casino n'aurait-il pas plutôt comme conséquence d'augmenter la précarité et le surendettement et de nuire à la convivialité de notre ville ? Lille est une ville authentique et de caractère, c'est ce qui fait son charme. Je pense que personne d'entre nous ne voudra qu'elle ressemble à toutes ces grandes métropoles uniformisées, mêmes centres commerciaux, mêmes restaurants, mêmes casinos.

Où est dans ce projet banal la formidable imagination de Lille 2004 ?

Par ailleurs, la Ville de Lille s'est inscrite dans une politique de développement durable et d'économie solidaire alors que l'implantation d'un casino va à l'inverse de ces concepts.

Nous avons longuement échangé avec nos militants sur ce sujet et l'opinion que nous portons aujourd'hui est largement partagée.

En effet, le développement durable met en valeur l'émancipation du citoyen et la liberté de choix. Or, les établissements de jeux peuvent être considérés comme aliénant et créant une dépendance. Des chercheurs ont établi une corrélation entre le risque de dépendance et le développement de l'offre de jeux. Cela est particulièrement vrai pour les machines à sous en raison de leurs caractéristiques, accessibilité, rapidité, illusion d'adresse et de contrôle procurée aux joueurs.

.../...

Nous ne nous étendrons pas sur la localisation, ce plat de nouilles routier est à requalifier et le bâtiment HQE pourra peut-être dans l'avenir avoir une autre destination.

Nous l'avons évoqué au précédent Conseil Municipal et Dominique PLANCKE en a parlé dans son intervention sur le budget, nous assistons à un désengagement de l'Etat envers les collectivités locales et il nous faut trouver des recettes afin d'éviter d'augmenter les impôts locaux ou le prix des services publics. L'implantation d'un casino pourra en effet rapporter beaucoup d'argent à la Ville mais créera aussi un nouvel impôt injuste car en direction des plus modestes.

La baisse des impôts indirects, la suppression de droits sociaux et de certains revenus dégradent déjà la situation des plus précaires, les Rmistes, les chômeurs, les personnes âgées. Il ne faudrait pas aggraver cela par un nouvel impôt volontaire qui induirait moins de redistribution et moins de solidarité.

Nous devons d'abord mobiliser toutes les possibilités d'augmenter les ressources budgétaires traditionnelles comme la recherche de subventions, les économies et la réforme des tarifications ou une meilleure gestion du stationnement afin de garder une fiscalité équitable pour tous et nous devons tous nous mobiliser pour que l'Etat cesse ce désengagement qui oblige les collectivités à se tourner vers des recettes nouvelles.

Madame le Maire, nous ne souhaitons pas faire de ce projet un sujet emblématique du mandat. Nous avons tant de beaux projets à partager.

Mais, Madame le Maire, chers collègues, à la vue des éléments que je viens d'énoncer, vous comprendrez que nous votions contre ce projet.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur CUCHEVAL.

M. CUCHEVAL - Madame le Maire, chers collègues, c'est un sujet qui tourne à la polémique alors que je pense que ce n'est pas justifié.

Je veux dire, au nom du Groupe Communiste, que nous sommes sensibles aux arguments qui ont été développés par Monsieur RICHIR et par Madame VERBRUGGHE à l'instant. Effectivement, cela pose un problème moral.

Plus précisément, cela en poserait un si le mal n'était déjà fait. Lorsqu'il s'agit de tentation de jeu -chose que j'ignore comme la plupart d'entre vous ou peut-être pas, peu importe-, c'est quand même une question individuelle mais sachons que cette tentation existe à nos portes.

Lorsqu'il s'agit de bandits manchots, c'est la Belgique, ce n'est pas loin, et lorsqu'il s'agit du jeu en général, la Française des Jeux et le PMU ont déjà creusé leurs sillons dans les consciences au plus près des quartiers les plus difficiles, disons les choses comme elles sont, pour prendre l'argent là où il est -ah, vous vous attendiez à ce que je dise que ce sont les riches, mais non-. M. RAFFARIN a bien compris, lui, que c'est chez les pauvres qu'il y a le plus d'argent puisque ce sont les plus nombreux.

Pourquoi devrions-nous refuser ce qui est une opportunité qui nous est offerte alors que de ce refus nous ne tirerons aucune compensation ?

En effet, le mal est fait, tout au moins auprès des couches populaires, les couches qui sont le plus soumises à la difficulté que vous soulevez et que je reconnais.

.../...

Notre tradition lilloise est faite d'une dualité.

Nous sommes historiquement une ville populaire de mixité sociale et un lieu de conquête de liberté. C'est ici qu'on a chanté l'Internationale pour la première fois, permettez-moi de le rappeler.

C'est ce qui fait de cette ville un lieu attachant. A force de travail, parce que c'est la tradition de notre région, nous devenons, malgré la crise industrielle, une ville touristique, c'est-à-dire qui attire des gens qui viennent de l'extérieur, des gens qui veulent profiter eux aussi de notre patrimoine sous ses formes les plus diverses. Eh bien, assumons cette diversité.

Tel est à peu près mon raisonnement. C'est sur la base de cette dualité, de cette histoire de lutte et de conquête sociale, qui se joint à la tentation d'un développement économique, fût-il parfois artificiel, c'est cette dualité qui fait que nous sommes aujourd'hui capitale européenne de la culture. Assumons cette dualité, c'est tout au moins ce que nous proposons.

Nous venons de voter notre budget, avec les réticences qui ont été exprimées par Jean-Raymond DEGREVE du fait des ressources insuffisantes qui seront les nôtres, du fait des menées du Gouvernement qui font que la justice sociale cède le pas dans notre pays à un transfert de charges vers les collectivités territoriales, qu'elles puissent le supporter ou non, au mépris du traitement uniforme auquel chaque citoyen a droit, quelle que soit sa ville, quelle que soit sa région.

Donc, on nous contraint d'un côté à trouver les ressources nouvelles et, de l'autre, nous devrions refuser des opportunités qui se présentent à nous et qui sont finalement le résultat de notre travail, de notre capacité à vanter les mérites de notre ville et de notre région. Ce ne serait pas juste, tout simplement. Il n'y a pas de dignité factice à refuser des ressources nouvelles lorsqu'elles se présentent à nous, lorsqu'il ne s'agit pas des couches populaires mais bien de personnes venant de l'extérieur. J'avoue humblement que je ne vois pas d'inconvénient à ce que quelques citoyens de la perfide Albion, de Belgique ou d'ailleurs viennent chez nous dépenser un argent que nous n'avons pas, ce qui pourrait servir à satisfaire les besoins des lilloises et des lillois.

J'entends bien Monsieur DECOCQ qui souhaite, sans vraiment le dire, je serai plus cru qu'il ne l'a été, tourner la page, qui veut passer d'une ville populaire à une vulgaire ville de Droite, un peu de patience, Monsieur DECOCQ, ne rêvez pas, nous resterons une ville populaire et nous assumerons.

M. DECOCQ - ?

M. CUCHEVAL - Mais non ... continuez à rêver, cela vous fait le plus grand bien et à nous aussi !

Et puis, on ne va quand même pas tout laisser à Saint-Amand ! J'espère que la presse ne note pas cette incongruité ...

Le Groupe Communiste votera pour ce projet parce que les considérations morales font partie de nos préoccupations mais je ne pense pas que ce soit comme cela que nous aboutirons à la justice sociale, en refusant des ressources dont nous avons grand besoin, précisément pour favoriser l'emploi à Lille et la justice sociale. C'est pragmatique. Chacun jugera de l'élégance ou de l'inélégance de mon propos, tant pis. C'est une question financière, les Lillois ont besoin d'argent, la Ville aussi, pour des raisons dont nous ne sommes pas responsables, je le rappelle.

Donc, le Groupe Communiste, pas du tout la mort dans l'âme mais parce que c'est comme cela, saisira cette opportunité et acceptera ce projet.

Je vous remercie.

.../...

Madame le Maire - Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Avant de rentrer dans des détails plus généraux, je voudrais répondre à Monsieur DECOCQ qui a posé des questions assez précises sur la délibération.

J'ai vu aussi une partie des débats de Bordeaux et si vous les relisez bien ils portaient beaucoup plus sur des critiques de la politique de JUPPE et sur la localisation. Vous avez repris quelques expressions mais c'était vraiment sur la localisation. Effectivement, vous retrouvez cela, mais c'est une critique générale.

Je voulais vous remercier d'avoir donné les vrais chiffres, en tout cas, je n'étais pas allée assez loin sur les attraits financiers puisqu'ils existent.

Vous parlez de la dimension du projet, vous dites qu'il est peut-être un peu court, nous avons donné des chiffres, c'est une estimation, on est sur 7 000 ou 8 000m², mais pour ce qui concerne l'hôtel, vous l'avez bien dit, nous souhaitons que le candidat puisse le proposer mais nous ne pouvons pas l'obliger.

Je n'ai pas bien compris le problème du provisoire par rapport au secret de la procédure parce que, une fois qu'on est en provisoire, la procédure est terminée. Je n'ai donc pas très bien compris ce que vous vouliez dire. Une fois qu'on est en jeux provisoires, la procédure est terminée, le choix du candidat est fait.

M. DECOCQ - Je ne suis pas un spécialiste, c'est la première fois.

Mme DA SILVA - Moi non plus, je ne suis pas licenciée ès casino ...

Pour ce qui concerne les autres interventions, nous sommes, vous l'avez assez rappelé dans le cadre du débat, une Municipalité de Gauche, avec une sensibilité sociale très forte et on sait bien que dans un casino il y a des joueurs qui jouent beaucoup, certains qui jouent trop, d'autres qui jouent souvent, et cela nous a effectivement interpellés.

Vous dites aussi que, selon le cahier des charges, seul un équipement pourrait répondre à cela. C'est totalement faux. Aujourd'hui, les Etats-Unis et le Québec sont très en avance et ils font en sorte, aussi en France, qu'on se mette à travailler avec les équipes sur place sur les joueurs dépendants et compulsifs. Tout le monde va proposer cela et c'est tant mieux.

Je suis ravie de savoir qu'il y a ici à Lille une équipe assez performante et dans ce que nous souhaitons mettre en place il y aura un travail quotidien, y compris avec ceux qui s'occupent des personnes en grande difficulté.

Sur le bien, le mal, sur la morale du jeu, cela concerne chaque personne et Monsieur RICHIR l'a dit, mais je voudrais attirer votre attention sur la mise à l'écart d'un public dit démuné et souvent on cite le petit retraité ou le petit Rmiste qui viendrait jouer. Il faut faire très attention.

Quelquefois -et cela part d'un bon sentiment- on isole comme cela une partie des gens et, pour les protéger, on serait tenté de ne pas faire le choix d'implanter un casino.

Il faut savoir que, aujourd'hui, ces populations jouent de toute façon. Elles ne vont pas jouer plus.

.../...

On voit aujourd'hui, avec cette passion du jeu, des cafés qui ont dans l'arrière-boutique des jeux clandestins et là on met vraiment les gens en danger parce que ce n'est pas du tout bordé. Là, on ne sait pas qui est derrière, la redistribution n'est pas du tout la même et il y a un vrai danger. Il faut donc faire très attention.

Je dis tout le temps « faisons attention à ne pas dire qui doit rentrer dans les casinos. Est-ce seulement les gens qui ont de l'argent qui ont le droit de rêver ? Est-ce que les autres ne peuvent pas aussi, à un moment donné, aller s'amuser dans un casino ? »

Les casinotiers sont très attentifs aussi à cela, ils n'ont aucune envie d'avoir quelqu'un qui vient tenter sa dernière chance.

Comme l'a très bien dit Michel CUCHEVAL, le travail des politiques se joue toujours en amont. Faisons en sorte que chacun puisse vivre de façon décente plutôt que de condamner et d'interdire toute liberté parce qu'on sait très bien où cela commence mais qu'on ne sait pas où cela finit.

Madame le Maire - Je vais peut-être dire quelques mots.

D'abord pour dire à Monsieur DECOCQ que, effectivement, depuis la fin de l'année 2001, nous aurions pu proposer un casino et si nous ne l'avons pas fait, ce n'est pas parce qu'il y avait des dissensions, c'est parce que nous avons tous réfléchi.

Je pense que sur un sujet comme celui-là, et d'ailleurs, la qualité du débat l'a bien montré, chacun peut avoir des positions différentes.

Je le dis très simplement, ce n'était pas totalement ma tasse de thé. J'y ai réfléchi avec d'autres ici. Si je suis arrivée à la conviction que ce casino pouvait être important pour notre ville, pas la plus importante des actions que nous allons mener dans ce mandat, c'est parce que je crois, et je vous remercie, Monsieur DECOCQ, puisque vous avez eu la gentillesse de dire que la Ville de Lille se développait de manière considérable, qu'elle devenait extrêmement attractive, que les hôtels se multiplient, il y a trois ans, vous nous disiez à juste titre qu'il n'y en avait pas assez, nous avons eu trois hôtels 4 étoiles cette année, nous avons deux hôtels 3 étoiles qui viennent de s'implanter, et vous avez reconnu vous-même que notre ville attire, rayonne aujourd'hui. Nous allons avoir ce lycée hôtelier dont nous avons discuté avec Daniel PERCHERON et je l'en remercie vraiment.

Au niveau de la fréquentation touristique, nous attendons 10 millions de touristes dont plus d'un tiers d'étrangers durant cette année 2004 sur notre région.

Tout cela, c'est vrai, c'est la réalité de la ville de Lille aujourd'hui et dans cette réalité de l'offre touristique d'une ville qui se veut une capitale régionale à vocation internationale, il y a effectivement une demande de casino. Je le dis parce que lorsque nous recevons, non seulement des touristes mais aussi des gens qui viennent pour les congrès, pour des rencontres, etc ... cette demande existe.

On peut effectivement se donner bonne conscience en disant « qu'ils aillent à côté », d'ailleurs, vous savez que Saint-Amand vient de demander une extension, que la Ville de Dunkerque l'envisage.

Il y aura aussi des demandes nouvelles.

.../...

Je vois comme vous que les autres métropoles, Bordeaux, Toulouse, sont effectivement en train ou ont déjà implanté un casino. Je crois que cela fait partie aujourd'hui d'une offre touristique telle qu'elle est demandée.

La deuxième chose, ce sont les ressources nouvelles à attendre. Nous essayons, malgré les difficultés financières liées au désengagement de l'Etat, de continuer à remplir scrupuleusement nos engagements vis-à-vis des Lillois, en faisant des économies, en travaillant mieux, en priorisant ce que nous faisons.

3 à 4 M€ les trois premières années et certainement 6 à 8 M€ après si on regarde les autres villes -nous avons évidemment tous les chiffres comme vous- + 700 000 € d'investissement rendus obligatoires par l'Etat dans le domaine culturel, c'est autant que les Lillois n'auront pas à payer pour une ville qui va continuer à développer son offre et notamment une offre culturelle, une offre sportive. Il est tout à fait important que l'ensemble des éléments soient apportés.

Je le dis simplement parce que j'entends et je comprends les positions des uns et des autres. Je le fais aujourd'hui sans regret, j'y vais pas à reculons, j'y vais parce que je pense qu'il faut faire ce casino à Lille, mais j'y ai beaucoup réfléchi. Je parle à titre personnel comme beaucoup l'ont fait ce soir. Je peux comprendre que certains prennent une autre position. A la limite, c'est peut-être parfois plus facile, cela donne bonne conscience mais je préfère ne pas avoir à augmenter les impôts des Lillois et continuer à améliorer la qualité de vie dans l'ensemble des quartiers.

J'ai souhaité que Madame DA SILVA s'occupe de ce dossier parce que chacun connaît sa rigueur, et elle était nécessaire dans ce dossier où nous devons être particulièrement attentifs. Monsieur DECOCQ lui aussi a précisé ce qu'est ce milieu qui aujourd'hui, peu à peu, rentre dans des règles parce que des lois ont été votées, par exemple sur l'argent sale, par exemple sur les conditions d'accompagnement -sur lesquelles Dorothee DA SILVA a beaucoup travaillé- des joueurs que l'on appelle effectivement compulsifs et, dans l'appel d'offres, des conditions seront mises en place pour accompagner ces joueurs. D'ailleurs, si nous ne les connaissons pas dans notre ville, nous ne serons pas capables de les suivre s'ils vont dans d'autres casinos, plus particulièrement en Belgique, qui n'ont pas ces règles légales ni sans doute ces préoccupations.

Il faudra donc être attentif aux dérives comme dans beaucoup de projets où il y a des dérives, et nous le serons.

J'en viens maintenant à l'endroit où se situe ce projet. Chacun l'a dit et je remercie Ginette VERBRUGGHE de l'avoir dit, il est vrai que nous sommes là sur une espèce de nœud routier, il fallait mettre quelque chose -ce n'est pas pour cela qu'on fait un casino- mais le lieu que nous avons choisi, qui est extérieur à la ville, qui est aux abords de la ville, va nous permettre de traiter cette entrée de ville autrement car je rappelle que l'entrée du casino ne doit pas être vue de l'extérieur. Ce que l'on va voir de l'extérieur, ce sont la salle de spectacle et les restaurants.

Nous envisageons, là aussi, Madame DA SILVA y a beaucoup travaillé, avec Monsieur CACHEUX d'ailleurs, un projet qui soit un beau projet sur le plan architectural et qui permette de descendre en pente douce sur le Parc des Dondaines avec des brasseries, des cafés et avec des parkings importants puisque nous mettrons dans l'appel d'offres des parkings beaucoup plus importants que ce qui sera nécessaire pour le casino et, s'il y en a un, pour l'hôtel, pour pouvoir donner là aussi, aux abords de la ville, des possibilités de se garer, également financées, je le dis, par ceux qui vont construire ce casino et peut-être cet hôtel.

Il faudra donc être extrêmement attentif sur le plan de l'accompagnement, et ce sera dans l'appel d'offres, sur le plan de l'architecture.

.../...

Je voudrais dire à Monsieur BERNARD que je ne vois pas le rapport avec le travail du dimanche. J'ai toujours dit que j'étais contre le travail du dimanche et je continuerai à l'être, même si nous avons eu beaucoup de demandes. J'ai aussi la conviction que le travail du dimanche déstructure complètement l'organisation sociale et familiale et qu'il porte un coup sans fin au petit commerce dont nous avons tant besoin pour dynamiser nos quartiers et les centres-villes.

Je dis très simplement aujourd'hui que, sans états d'âme, je suis favorable à ce casino qui complétera notre offre touristique, nous mettra à la hauteur des grandes capitales régionales qui, toutes, proposent ou ont déjà un casino, et nous permettra d'avoir des ressources nouvelles.

Je dirai simplement à Monsieur DECOCQ qu'il nous permettra de continuer à réfléchir au sein de la Majorité municipale à ce que nous faisons de cet argent. Mais, vous l'avez bien compris, si vous dites que la vocation sociale -et Monsieur CUCHEVAL l'a dit aussi à l'instant- doit être prioritaire, je crois que vous avez bien compris que, en général, c'est la priorité de notre Majorité, c'est d'ailleurs ce que Bernard ROMAN a très bien présenté tout à l'heure dans notre budget.

Quant à l'accès à la culture, oui, moi aussi, je préfère les gens qui rentrent dans les musées plutôt que ceux qui rentrent dans les casinos mais je pense que le développement que nous faisons actuellement dans nos quartiers, je pense aux maisons folies par exemple, ce que nous sommes en train de faire avec Lille 2004 et avec le travail formidable qui a été mené avec les associations de lutte contre les exclusions, etc ... tout cela doit permettre effectivement ce développement.

J'ajoute que si on a un peu plus d'argent pour faire fonctionner tout cela et pour permettre à beaucoup de Lilloises et de Lillois d'aller à moindre coût au musée, au concert, à l'opéra, je crois qu'on n'aura pas, globalement, perdu notre temps.

Voilà ce que je souhaitais dire.

M. DECOCQ - On a le droit d'aller dans les deux ...

Madame le Maire - C'est ce que je viens de dire.

M. DECOCQ - Il ne faut pas diviser la société entre les imbéciles qui vont au casino et les cultureux ...

Madame le Maire - On va peut-être s'arrêter. J'ai souhaité intervenir et remercier Madame DA SILVA parce que ce dossier est un dossier qui, chacun l'a compris, peut poser des problèmes aux uns et aux autres et je le comprends tout à fait.

C'est un dossier qui, juridiquement, est très complexe et je la remercie d'y avoir travaillé avec la rigueur qui lui est habituelle.

Et c'est un dossier sur lequel nous devons être totalement clairs et transparents. Bien évidemment, dans la commission d'appel d'offres, il y aura des membres de l'Opposition, cela est tout à fait clair. Nous devons être parfaits, exemplaires, dans la procédure, cela me paraît tout à fait naturel.

Moi aussi, Monsieur DECOCQ, j'ai entendu dire que le casino était déjà attribué, j'ai entendu quatre noms sur cinq casinotiers en France, cela prouve que beaucoup de gens s'intéressent à Lille et cela prouve qu'on va pouvoir mettre en concurrence des gens qui, je l'espère, vont nous présenter le meilleur projet possible pour notre ville. C'est la seule chose qui m'intéresse.

Merci en tout cas pour la qualité de ce débat qui n'était pas un débat facile, je le dis très simplement. Je mets maintenant au vote cette délibération.

.../...

Qui vote pour : les membre de la Majorité Municipale, à l'exception du groupe des Verts, et le groupe Union pour Lille

Qui vote contre : le groupe des Verts et Monsieur RICHIR

Qui s'abstient : le groupe Front National et Madame DESWARTE

Ne prend pas part au vote : Madame REDLICH

Adopté à la majorité.

Très bien. Je vous remercie. Madame DA SILVA va continuer à faire avancer ce dossier et je pense que nous parlerons assez vite de la commission d'appels d'offres que nous devons mettre en place.

Mes chers collègues, nous avons encore quelques dossiers très rapides, je vous propose de les voir très brièvement.

Madame POLIAUTRE, en quelques mots, s'il vous plaît vraiment parce qu'il est déjà 20 h 25 et que nous avons le dîner avec les Conseillers de quartier, et nous nous en réjouissons, pour ce Conseil de fin d'année.

Je demande donc à ceux qui doivent encore intervenir de le faire très brièvement.

Chemise n°14

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

03/1046 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

03/1047 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Adoptés.

Madame le Maire, chers collègues, quelques mots donc à l'occasion de l'examen du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

Ces bilans ont été présentés à la Communauté Urbaine le 27 juin dernier et nous avons donc à acter ces deux rapports.

J'en profite pour dire qu'ils sont selon la réglementation à disposition du public en mairie et comme souhaité par le comité d'usagers, ils seront également dans les mairies de quartier.

Le comité d'usagers s'est réuni le 13 octobre dernier. Et je dirai simplement quelques mots sur les débats et les quelques dossiers qui ont fait l'objet de remarques et de réflexions.

Dans une période où, au niveau mondial et européen, le problème de l'accès aux besoins essentiels est souvent débattu, le moyen d'y parvenir est également souvent abordé, l'accès à l'eau apparaît comme une priorité par rapport aux populations puisque cela concerne à la fois la vie quotidienne et la gestion d'une ressource pour les générations futures.

.../...

C'est ce qui avait d'ailleurs amené la Ville à choisir ce thème pour la campagne annuelle 2001-2002. Le travail qui a été mené durant la campagne a permis d'aborder un certain nombre de nouvelles propositions qui ont été intégrées dans la délibération de la Communauté Urbaine et des axes se développent aujourd'hui sur ces questions.

Il y a d'abord le problème -et Monsieur DECOCQ l'évoque régulièrement- du remplacement des branchements au plomb. Il faut savoir que Lille est bien en avance sur la mise en place de ces remplacements par rapport à la réglementation qui prévoit pour 2013 la totalité du remplacement des branchements.

Sur Lille, ce sont déjà près de 15 300 branchements qui seront remplacés fin décembre 2003, soit 63% des branchements au plomb à remplacer. C'était un des engagements de la Société des Eaux du Nord dans l'Agenda 21.

M. DECOCQ - Nous ne parlons pas de la même chose depuis le début.

Mme POLIAUTRE - Non, il n'y a plus de canalisations au plomb, Monsieur DECOCQ, je parle des branchements au plomb concernés par la loi.

La deuxième question qui est souvent évoquée, c'est la remontée de l'eau sur Fives et les problèmes récurrents des eaux de ruissellement. Sur Lille, de nombreux travaux ont été engagés pour les résoudre :

- . un bassin de stockage de Lezennes à Hellemmes,
- . la protection des soupiroux de Fives,
- . les travaux de station du Port Fluvial,
- . la construction du troisième siphon sous la Voie Rapide rue Bernos et rue Vernier,
- . l'entretien du siphon rue de Flers,
- . ainsi que le bassin Gutenberg à Fives.

De plus, et cela a été adopté dans le PLU, Plan local d'urbanisme, le recours aux techniques alternatives va permettre de réduire d'une manière importante ces eaux de ruissellement et donc les inondations qui effectivement posent des problèmes aux habitants du quartier de Fives.

D'autres aspects importants ont été mis en place au cours des années 2002 et 2003 comme la récupération des eaux de pluie et il est vrai que la Communauté Urbaine l'encourage et la Ville met en œuvre cette récupération des eaux de pluies dans les équipements publics mais également, par une incitation, auprès des habitants et d'autres partenaires.

Un travail important a aussi été mené dans la lutte contre les fuites puisque, aujourd'hui, elles représentent encore 23%, donc un gâchis important pour toute la population de l'eau de nappe. Des travaux importants ont été menés notamment rue de Paris dernièrement pour limiter ces fuites et contribuer à une meilleure gestion de la ressource et à une diminution du prix.

En ce qui concerne le prix, celui-ci est stabilisé depuis 1997 à 2,74 €, mais un travail se poursuit pour essayer de revoir les tarifications afin de permettre l'égalité de l'accès de tous les usagers à ce service public, y compris dans l'habitat collectif. Un gros travail est actuellement préparé avec la Communauté Urbaine pour permettre cet accès à tous.

.../...

Je ne veux pas détailler mais ce sont quand même des questions extrêmement importantes pour la vie quotidienne et je voudrais terminer en me félicitant du fait que, aujourd'hui, la collectivité ...

(brouhaha)

Attendez, je voudrais quand même pouvoir terminer cette courte intervention que je survole alors que ce sont des questions qui méritent d'être développées dans la mesure où cela touche à énormément de sujets de la vie quotidienne des habitants.

Je voudrais donc dire à quel point il me semble important aujourd'hui que les collectivités, à la fois élus mais aussi habitants, cherchent à mieux encadrer l'évolution de ce marché de l'eau et qu'il y a aujourd'hui une forte volonté de ne plus laisser au seul marché l'orientation stratégique de la gestion de cette ressource.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Vous avez raison d'applaudir parce qu'il s'agit de deux dossiers très importants et qui touchent beaucoup les Lillois, que ce soit par le côté négatif, je veux parler des inondations, ou que ce soit par le côté positif sur la qualité de l'eau.

Je mets au vote les deux délibérations de Madame POLIAUTRE, 1 046 et 1 047.

Qui vote pour : unanimité

Adoptés.

Merci.

03/1048 - Aménagement des têtes nord et sud du pont des Postes à Lille-Moulins et Lille-Sud - Plantations et éclairage public - Maîtrise d'ouvrage mandatée - Réévaluation.

Adopté.

Monsieur PECHARMAN sur la délibération 1 078, dossiers de Madame CULLEN.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame CULLEN.
Adjointe au Maire

CULTURE

03/1076 - Subventions aux associations culturelles lilloises - Avenants aux conventions.

03/1077 - Subventions complémentaires aux associations utilisatrices du Théâtre Sébastopol.

Adoptés

.../...

03/1078 - Associations et organismes culturels lillois - Attribution d'acomptes sur subventions pour l'exercice 2004.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, c'est une délibération qui concerne l'attribution d'acomptes sur subventions pour l'exercice 2004, subventions de fonctionnement dans le cadre de la culture.

Je voudrais revenir sur l'attribution de subventions à l'Aéronef.

L'Aéronef, « Les spectacles sans gravité ».

Je ne sais pas si la programmation est vraiment sans gravité, en tout cas, elle n'est pas sans conséquence.

Je voudrais notamment revenir sur l'accueil le 28 novembre dernier du groupe Sniper dans le cadre des activités de l'Aéronef.

Rien que le choix du nom, Madame le Maire, est révélateur de ce que ce groupe apporte. Sniper, celui qui se cache pour tuer de loin. C'est un groupe qui propage un discours de haine et de violence.

Je vais tout de même, histoire que tout le monde sache bien de quoi on parle avant de critiquer, rappeler quelques propos du groupe Sniper que nous avons accueilli à Lille.

Dans le titre « La France », le refrain -donc, le refrain, cela revient plusieurs fois- : « La France est une garce et on s'est fait trahir. Le système, voilà ce qui nous pousse à les haïr. La haine, c'est ce qui rend nos propos vulgaires. On nique la France sous une tendance de musique populaire. On se fout de la république et de la liberté d'expression. »

Plus loin : « Le traitement du conflit israélo-palestinien -pour lequel nous avons voté une motion au début du Conseil- et qui s'appelle des jeteurs de pierres ». Plus loin, l'appel à la violence voire au meurtre dans les chansons du type « nique le système, ils auront le feu car ils ont semé la haine. Qu'on les brûle, qu'on les batte, qu'on les pend, qu'on les jette dans la Seine ».

Alors, Madame le Maire, lorsque l'on voit les dépenses que nous faisons pour la paix sociale, lorsque l'on voit les dépenses que nous faisons dans les contrats de ville pour l'intégration, comment peut-on en même temps accorder des subventions à des spectacles de cette -j'allais dire « de cette qualité » mais ce n'est pas le mot qu'il faut choisir- aussi abjects que ceux-là ?

Je trouve dommage que vous n'ayez pas répondu en outre à la lettre ouverte de Monsieur Philippe BERNARD, mon voisin, qu'il vous avait adressée quelques jours avant la tenue de ce concert.

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, le groupe Front National votera contre l'attribution de la subvention de 198 183,50 aux Spectacles sans gravité et à l'Aéronef.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Madame le Maire - Madame CULLEN.

.../...

Mme CULLEN - Oui, le concert des Sniper a bien eu lieu le vendredi 28 novembre dernier à la salle de l'Aéronef et a pu rassembler quelque 2 000 personnes sans aucun incident à déplorer.

L'Association Aéronef s'était vu assigner en référé en tant que organisateur de ce concert le mardi 25 novembre au tribunal de Lille par l'Association de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, réputée proche du Front National qui réclamait l'annulation pure et simple du spectacle pour soi-disant incitation à l'émeute et la haine raciale.

La Justice a tranché en faveur du groupe Sniper et de l'organisateur.

Les textes des chansons du groupe sont considérées comme non racistes, ils sont conformes à la loi.

On peut aimer ou pas la démarche artistique des groupes rappeurs. Pour ma part, je serai tout simplement toujours opposée à la censure.

L'Aéronef est un équipement culturel phare de la ville et de la région, ouvert en priorité à un public jeune, connu dans toute l'Europe pour ses concerts et sa programmation contemporaine et nous avons tout à fait l'intention de continuer à soutenir et à accompagner le travail de l'Aéronef.

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire - Merci bien.

Monsieur VICOT.

M. VICOT - Très rapidement, Madame le Maire, pour dire que les leçons de démocratie de Monsieur PECHARMAN sont tout à fait insupportables et je voudrais rappeler que lors d'un récent Conseil communal de Lomme, Monsieur PECHARMAN nous a expliqué que l'une de ses principales références, l'un de ses héros était Robert Brasillach.

C'est tout ce que je voulais dire.

(applaudissements)

Madame le Maire - Je n'ai que deux choses à dire.

Premièrement, la Justice a tranché.

Deuxièmement, je conseillerai à Monsieur PECHARMAN de relire Rimbaud et Apollinaire parce qu'ils auraient été traités de la même manière car, eux aussi, ils ont joué avec les mots comme seuls les poètes et les artistes savent le faire. Et François Villon aussi, effectivement, et Brassens et beaucoup d'autres.

(vifs applaudissements)

Je mets au vote la délibération 1 078.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Adopté à la majorité.

.../...

03/1079 - Acquisitions d'œuvres d'art à l'Hôtel de Ville - Propositions d'acquisitions.

03/1080 - Subvention à l'Association Lille Horizon 2004 - Modification.

03/1081 - Subventions aux Associations Culturelles dans le cadre de Lille 2004.

03/1082 - Maison folie de Wazemmes/Usine Leclercq - Avenants.

03/1083 - "Saisons Internationales" - Années Croisées France-Chine octobre 2003-juillet 2004 - Programmation - Règlement des dépenses - Recherche de subventions et admission en recettes.

03/1084 - Tarification des écoles de musique - Conversion en euros.

03/1085 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Convention de coproduction liant la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux.

03/1086 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Délibération tarifaire complémentaire.

03/1087 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et France Bleu Nord.

03/1088 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et le Club des Tables Gourmandes de Lille-Métropole.

03/1089 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'Aéroport de Lille-Lesquin.

03/1090 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et la S.N.C.B.

03/1091 - Palais des Beaux-Arts - Exposition Flower Power - Avenant à la convention de partenariat liant la Ville de Lille et l'Association Lille 2004.

03/1092 - Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition d'une collection d'objets d'art amazoniens - Subvention de l'Association des Amis des Musées de Lille.

Adoptés.

03/1093 - Musée d'Histoire Naturelle - Activités pédagogiques - Convention avec l'Association des Amis des Musées de Lille et le Rectorat de l'Académie de Lille.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

03/1094 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projets en faveur de publics handicapés - Subvention de la DRAC.

03/1095 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Inventaire des collections de géologie - Demandes de subventions.

03/1096 - Conservatoire National de Région - Protocole de décentralisation - Subvention de l'Etat - Admission en recettes.

.../...

03/1097 - Conservatoire National de Région - Conseil d'Orientation - Composition - Règles de fonctionnement.

03/1098 - Centre d'Arts Plastiques et Visuels - Programmation des expositions et résidence d'artistes pour l'année 2004 - Autorisation de prise en charge des dépenses et de recherches de subventions - Admission en recettes.

03/1099 - Projets Cultures Urbaines - Subventions de la Ville à l'Association 15.8 "Lieu d'Expérimentations Multiples : LEM".

03/1100 - Projets Cultures Urbaines - Subvention de la Ville à l'association CALL 911 - "Hip-Hop Dayz - Edition 2003".

03/1101 - Opéra - Place du Théâtre - Travaux de mise en conformité et de rénovation - Avenants.

03/1102 - Restauration des façades du Palais Rihour - Marchés complémentaires.

03/1103 - Association Lille Horizon 2004 - Conventions de mise à disposition des lieux de programmation.

Adoptés.

Monsieur PECHARMAN sur le dossier de Monsieur MARCHAND, je ne sais pas sur quelle délibération.

Chemise n°29

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

JEUNESSE - ANIMATION

03/1120 - Projet Jeunesse Animation - Attribution de subventions.

03/1121 - Projets Animation Jeunesse - Subventions de la Ville à diverses associations.

03/1122 - Subventions Projet Jeunesse - Attribution de subvention à l'Association Initiation Bricolage Habitat.

03/1123 - Dispositif "Bourses Initiatives Loisirs" - Attribution de bourses aux porteurs de projets - Note d'information.

03/1124 - "Projet Jeunesse des Equipements de Proximité" - Appel à projets d'animation socio-éducative - Programme 2004 - Note d'information.

Adoptés.

INTEGRATION

03/1125 - Plan Local d'Intégration - Programmation 2003 - Annulation de la subvention octroyée à l'association Collectif pour la Démocratie en Algérie.

.../...

M. PECHARMAN - La 1 125.

Quelques mots seulement, Madame le Maire.

C'est une délibération qui vise à annuler une subvention octroyée à l'association Collectif pour la démocratie en Algérie ...

Madame le Maire - C'est cohérent ...

M. PECHARMAN - ... car le Président de l'association Collectif pour la démocratie en Algérie a informé par courrier qu'il se retirait officiellement du programme Année de l'Algérie.

Nous y voyons là, le groupe Front National, une délibération qui démontre le bien-fondé de l'intervention de mon collègue Philippe BERNARD lors du débat sur l'attribution des subventions dans le cadre de l'Année de l'Algérie en France.

En effet, si cette association qui s'appelle Collectif pour la démocratie en Algérie décide de se retirer de cette programmation, c'est bien parce qu'ils ont compris que cela était totalement incompatible avec un régime dont l'attachement aux Droits de l'Homme est connu de tous. Je parle de celui qui est aujourd'hui au pouvoir en Algérie.

Tout cela pour dire évidemment que nous allons voter cette délibération.

Madame le Maire - Vous la votez ?

M. PECHARMAN - Oui.

Madame le Maire - Pas d'opposition ? (non)

Adopté.

FETES

03/1126 - Fêtes de fin d'année 2003 - Convention avec la Fédération Lilloise du Commerce et conventions avec les Industriels Forains.

Adopté.

Monsieur BERNARD sur un dossier de Monsieur VICOT. Je ne sais pas lequel.

Chemise n°30

Rapporteur : Monsieur VICOT.
Adjoint au Maire

POLICE

03/1127 - Extension de la fourrière municipale rue Frédéric Combemale.

Adopté.

.../...

STATIONNEMENT

03/1128 - Approbation du compte-rendu d'activité 2002 du parc de stationnement du Nouveau Siècle.

Adopté.

03/1129 - Stationnement payant sur voirie - Approbation des comptes-rendus technique et financier - Année 2002.

M. BERNARD - Sur le 1 129.

Madame le Maire, je voudrais quand même un peu de respect pour les élus municipaux que nous sommes.

Madame le Maire - On ne fait que ça, Monsieur BERNARD !

M. ROMAN - Quand ils le méritent, il n'y a pas de problème !

M. BERNARD - Il est vrai que nous sommes des sous-hommes, Monsieur ROMAN ... Mais si, c'est la façon dont vous nous considérez régulièrement.

M. ROMAN - La Justice a tranché !

M. BERNARD - Le mépris, c'est la haine des faibles, Monsieur ROMAN. Je vous renvoie à vos chimères, Monsieur ROMAN.

Je voudrais un peu de respect pour les élus, je ne parle pas des propos qui viennent d'être tenus.

Sur ce dossier du stationnement, Madame le Maire, on nous présente aujourd'hui, le 15 décembre, les comptes rendus 2002 et le prévisionnel 2003. Est-ce bien sérieux ?

La commission des finances s'est prononcée après la commission consultative des services publics locaux.

De la délégation de service public sur le stationnement, rien sur le contenu, rien sur la durée, rien sur les relations avec le délégataire. Le compte rendu d'activité se confond d'ailleurs avec le rapport de gestion.

En lisant toutes les pages, on se rend compte des décalages qui existent entre le budget primitif et la réalisation. Je souhaiterais davantage de rigueur et davantage de transparence en la matière.

On se perd avec les marges de la Ville, son intéressement et le solde qui lui est finalement dévolu, pour, au final -d'après ce que je comprends dans vos documents- constater une détérioration de l'excédent d'exploitation de 12% et surtout regarder que les charges de personnels absorbent 40% du produit du stationnement.

Je voudrais qu'on ait quand même une réflexion un peu plus sérieuse sur la politique de stationnement dans cette ville. Quand je vois que l'on diminue les places de stationnement et que, dans le même temps, on augmente le recrutement du personnel qui est dévolu à ce stationnement, j'avoue qu'on finit par perdre tous ses repères.

Voilà ce que je souhaitais dire sur cette délibération.

.../...

Madame le Maire - Monsieur VICOT.

M. VICOT - Rapidement, Madame le Maire.

Il aurait été chouette que Monsieur BERNARD vienne nous poser ces questions en commission des finances.

Par ailleurs, c'est un peu comme si vous preniez la fréquentation du centre-ville le 6 décembre au soir pour en tirer comme conclusion qu'on circule mal rue Faidherbe.

L'année 2002, c'est l'année -et le rapport le dit- pour laquelle le rapport est le plus inexploitable et incomparable au sens propre du terme dans la mesure où c'est l'année de l'amnistie et où, le sens civique de nos concitoyens étant ce qu'il est, effectivement, tous les indices ont explosé -on le retrouve dans toutes les villes de France- dans un sens ou dans un autre.

Oui, baisse des recettes.

Oui, augmentation du stationnement gênant.

Oui, augmentation du stationnement interdit.

Et à partir du mois de juin 2002, mais j'imagine que vous avez étudié cela dans le détail, la plupart des indices ont recommencé à monter, les recettes 2002, c'est 5 M€, les recettes 2003, c'est 5,3 M€ et pour 2004, nous nous sommes fixé l'objectif de 5,8 M€. J'aurais pu vous dire cela auparavant.

Madame le Maire - Je mets au vote cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : néant

Abstention : le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur MUTEZ sur la délibération 1 005.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

03/1002 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association Lille Flandre.

03/1003 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subventions dans le cadre des animations commerciales de fin d'année.

.../...

03/1004 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003 à 2006 - Participation financière des partenaires du PLA en 2003 : Région Nord-Pas de Calais et CCILM - Réaffectation des subventions aux diverses associations dans le cadre du PLA.

Adoptés.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

03/1005 - Ajustement des droits de voirie terrasses lors de travaux.

Madame le Maire, mes chers collègues, très rapidement sur une délibération qui se résume en quelques lignes.

Je souhaite dire que les cafetiers et les restaurateurs de la ville de Lille consultés ont été écoutés.

Dans le cadre du PLA commerce, nous nous sommes fixés une ambition qui concerne les terrasses. Nous avons élaboré une charte qualité et adopté une simplification et une amélioration du mode de paiement pour l'occupation de l'espace public.

Nous avons su écouter, au cours de cette année particulièrement difficile en terme de travaux les doléances d'un certain nombre de cafetiers et de restaurateurs qui avaient rencontré pendant quelques semaines ou quelques mois des difficultés pour mettre en place leurs terrasses et donc en bénéficier.

Nous mettons en place, au travers de cette délibération, un dégrèvement au prorata temporis des cotisations dues au regard des désagréments subis par les cafetiers et les restaurateurs dans certains quartiers de la ville, à l'occasion de ces travaux exceptionnels.

Je souhaitais, à la fin de cette année, en cette période de Noël, réaffirmer que la municipalité n'est pas restée sourde aux récriminations d'un certain nombre de commerçants lillois.

Madame le Maire - Je remercie Monsieur MUTEZ car, effectivement, c'était attendu. Dorénavant, ce ne sera pas au coup par coup, nous avons une délibération qui, structurellement, exonère des droits de terrasse pendant les travaux au prorata du temps de ces travaux. C'est une très bonne chose.

Y a-t-il des oppositions ? (non)

Adopté.

Merci, Monsieur MUTEZ.

Sur la délibération 1 132 dans les dossiers de Christiane BOUCHART, Madame KECHEMIR.

Chemise n°32

Rapporteur : Madame BOUCHART,
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

03/1131 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Objectif 2. Accroître et améliorer l'offre existante - Sous-objectif 2.3 - Mobiliser, développer et coordonner les moyens financiers - Subvention à l'Association des Cigales du Nord et du Pas-de-Calais.

.../...

03/1132 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 4.1. - Favoriser la consommation de biens et services solidaires - Subvention à l'Association Echo Solidaire.

Adoptés.

Mme KECHEMIR - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, je voudrais profiter du vote de cette délibération pour vous dire quelques mots sur l'opération Lance ton business.

Depuis plus de 15 ans, le comité lillois d'aide au projet porté par la Mission Locale et présidé par Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire, accompagne les jeunes Lillois sur la création d'entreprises.

Vous connaissez sûrement un certain nombre d'entre elles. Par exemple, La Petite Couturière à Saint-Maurice qui a créé sa boutique retouches et créations de vêtements, rue Blanche exactement.

C'est aussi Eric JOUE, ADS, qui a créé une entreprise sur les travaux en grande hauteur en 1997 au Faubourg de Béthune et qui aujourd'hui emploie 20 salariés.

C'est aussi Flawear qui a créé au centre-ville une boutique de vêtements hip-hop des USA et qui aujourd'hui a créé 2 emplois.

Alternatif Micro, à Moulins, en dépannage informatique, qui a créé 2 emplois.

La Commande Gourmande en centre-ville qui livre des plats de restaurant à domicile et qui a créé 2 emplois et des emplois d'étudiants à temps partiel.

Vous voyez donc à travers ces différents exemples que ce sont à la fois des créations d'emplois dans des domaines variés mais aussi dans différents quartiers.

Cependant, nous constatons que ces jeunes créateurs ont, pour 70% d'entre eux, un niveau de formation initiale égal ou supérieur au bac.

Lorsque des jeunes de niveau CAP ou BEP veulent créer leur activité, ils mettent beaucoup plus de temps que les autres, se découragent plus facilement, faute d'être rémunérés pendant ce temps de montage et rencontrent également beaucoup plus de difficultés post-crédation.

Or, ces jeunes ont souvent d'excellentes idées et une volonté forte de réussir.

L'association Réussir l'insertion et l'emploi qui porte déjà le PLIE a accepté de porter cette action innovante dénommée Lance ton business. Je dis bien « business » au sens de businessman ou business plan et non business au sens de débrouille, affaire louche.

De quoi s'agit-il ?

A travers cette opération, il s'agit de permettre à 18 jeunes Lillois de niveau infra-bac de créer leur activité, tout en leur permettant de passer un diplôme de créateur d'activité de niveau IV, donc équivalent au bac, et en leur garantissant un statut et une rémunération pendant dix mois.

Cette formation sera assurée conjointement par la boutique de gestion Espace, par le CLAP et l'école supérieure des affaires de l'université de Lille II.

.../...

Si notre partenariat avec Espace est construit de longue date, nous sommes fiers du partenariat avec l'université qui va ainsi ouvrir ses portes à Moulins à 18 jeunes qui n'ont pas le bac pour les amener à passer un diplôme universitaire de créateur d'activité.

Par ailleurs, cette formation comprendra un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif et aux outils de la finance solidaire.

D'ores et déjà, Pascal LENGLET, Christiane BOUCHART et Bernard CHARLES, à travers les délégations de la recherche, de l'économie solidaire et de l'emploi, ont souhaité apporter leur soutien à ce projet et je les en remercie, aux côtés de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional qui sont également sollicités.

La mobilisation des jeunes est lancée avec affichage dans les mairies de quartier, les centres sociaux et les antennes de la Mission locale jusqu'à mi-février.

L'action proprement dite se déroulera du 1er mars au 31 décembre 2004 et nous vous donnons rendez-vous fin 2004, début 2005, pour inaugurer ces entreprises.
Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup de nous avoir présenté ce beau projet.

Je pense qu'il n'y a pas d'opposition et je ne mets pas au vote les délibérations de Madame BOUCHART.

03/1133 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 4.3 - Améliorer la visibilité de l'économie sociale et solidaire à Lille et développer la consommation de biens et services solidaires - Subvention à la Fédération Artisans du Monde.

03/1134 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3.1. - Favoriser l'émergence de projets innovants - Subvention à l'Association SCI (Service Civil International Région Nord).

03/1135 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Objectif 3.1. - Favoriser l'émergence de projets innovants - Subvention à l'Association Piles.

03/1136 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Objectif 3.1. Favoriser l'émergence de projets innovants - Subvention à l'Association "Le Pas de Côté".

Adoptés.

03/1137 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3.2 : Favoriser l'accompagnement des projets solidaires - Subvention à l'Association Réussir l'Insertion et l'Emploi de Lille.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame KECHEMIR ne prend pas part au vote).

Chemise n°34

Rapporteur : Monsieur CHARLES,
Adjoint au Maire

EMPLOI

03/1141 - Programme "Insertion" - Appui au Centre d'Insertion des Bois-Blancs Régie Technique de Proximité.

Adopté.

.../...

03/1142 - Association AC ! Métropole Lilloise - Participation financière de la Ville aux frais de fonctionnement - Subvention.

Je mets au vote de manière séparée la délibération 1 142 de Monsieur CHARLES à la demande du Front National.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Adopté à la majorité

03/1143 - Programme "Insertion" - Association "Réussir l'Insertion et l'Emploi" - Opération "Lance ton business".

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (Madame KECHEMIR ne prend pas part au vote).

Nous en avons terminé et je mets au vote les dossiers 1, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30 bis, 31 et 33.

Qui vote pour : unanimité

Je vous remercie.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire

03/991 - Séance du 29 septembre 2003 - Procès-verbal.

03/992 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

03/993 - Conseil Municipal - Délégation de compétence au Maire - Modification.

03/994 - Conseils de Quartier - Vacance de siège - Désignation de membres.

Adoptés

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

03/995 - Hébergement temporaire des commerçants des Halles de Wazemmes pendant les travaux de rénovation.

Adopté.

.../...

POLITIQUE DE LA VILLE

03/996 - Association Réaction Sud - Aide au fonctionnement

03/997 - Politique de la Ville - Programme complémentaire d'actions pour les quartiers - Subvention à l'Association Halte Garderie du Faubourg de Béthune - Atelier de Parentalité et d'éveil du tout-petit visant à la socialisation, la prévention précoce et l'implication des familles dans la vie et la structure et du quartier.

03/998 - Politique de la Ville - Convention avec les associations percevant plus de 23 000 euros de la part de la Ville de Lille - Convention avec l'Association Perspectives et avenant n° 2 à la convention passée avec l'Association Lille Sud Insertion.

Adoptés.

03/999 - Contrat de Ville - Programmation 2003 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame KECHEMIR ne prend pas part au vote).

03/1000 - Maison de Quartier des Bois-Blancs - Femmes d'ailleurs.

Adopté.

LOSC

03/1001 - Subvention à l'Association LOSC Lille Métropole - Première répartition.

Adopté.

Chemise n°6

Rapporteur : Monsieur BODIOT,
Conseiller municipal délégué

MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIAUX

03/1006 - Maison de Quartier des Bois-Blancs - Modification, par voie d'avenant, de la convention du 15 octobre 2002.

03/1007 - Centres Sociaux - Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la convention cadre du 15 janvier 2003 - Attribution de diverses subventions au titre de l'année 2003.

03/1008 - Centres Sociaux - Maisons de Quartier - Avenants aux Contrats d'Objectifs pris en application de la Convention Cadre du 15 janvier 2003 - Subvention d'Animation Globale - Attribution d'acomptes au titre de l'année 2004.

03/1009 - Association Projet - Avenant n° 4 à la convention du 24 décembre 2002.

Adoptés.

.../...

Chemise n°7

Rapporteur : Madame ROUGERIE,
Conseillère municipale déléguée

PROJETS ASSOCIATIFS

03/1010 - Projets Associatifs - Subventions aux Associations.

03/1011 - Projets Associatifs - Subventions aux Associations - Dernière répartition.

Adoptés.

CONTENTIEUX

03/1012 - Congrégation des soeurs de Notre Dame de la Treille - Demande d'abrogation du titre de reconnaissance légale.

Adopté.

Chemise n°9

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

03/1021 - Régime indemnitaire - Puéricultrices cadres territoriaux de santé.

03/1022 - Régime indemnitaire - Administrateurs.

03/1023 - Régime indemnitaire - Modification de la délibération n° 03/88 du 3 février 2003.

03/1024 - Missions et rémunérations des Guides Conférenciers et des Animateurs d'Ateliers au Musée d'Histoire Naturelle.

03/1025 - Rémunération des formateurs intervenant dans le cadre des préparations aux concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale.

03/1026 - Rémunération de vacataires pour la réalisation d'un film pour les forums citoyens.

Adoptés.

Chemise n°10

Rapporteur : Madame ESCANDE,
Conseillère municipale déléguée

ETAT CIVIL - CIMETIERES

03/1027 - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations - Adoption du Budget Primitif 2004 - Tarification au 1er janvier 2004.

03/1028 - Concessions et droits divers dans les cimetières - Tarification au 1er janvier 2004.

Adoptés.

.../...

Chemise n°11

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame DEMESSIME
Adjointe au Maire

SPORT

03/1029 - Parc des Nouveaux Sports - Aménagement des espaces de glisse extérieurs - Demande de subvention.

03/1030 - Subventions aux clubs de haut niveau : Lille Métropole Hockey Club, ASPTT Lille Métropole, Tennis Club Lille Métropole Haut Niveau, Lille Université Club - Troisième répartition.

03/1031 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association La Deûle - Première répartition - Année 2004.

03/1032 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles d'organisation.

03/1033 - Terrain de sports collectifs avenue Delescaux - Convention d'utilisation avec le Conseil Régional et le Lycée d'Enseignement Général et Technique Jean Perrin.

03/1034 - Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement - Première répartition - Année sportive 2003-2004.

03/1035 - Parc des Sports de Lille-Sud - Délégation de Service Public.

03/1036 - Association "Les Doggies" - Attribution de subvention.

Adoptés.

- Etat récapitulatif des aides directes et indirectes versées au titre de l'année 2002 - Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

03/1037 - Mise à disposition de la Ville de l'espace central du boulevard Jean-Baptiste Lebas - Convention LMCU.

03/1038 - Expérimentation Biobac - Système de gestion de déchets agrochimiques - Demande de subvention et convention avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDEC).

Adoptés.

.../...

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

03/1039 - Maison de la Nature et de l'Environnement - Convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2004.

Adopté.

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

03/1040 - Ravalement de façades - Subventions.

03/1041 - Architecture et Maîtres d'ouvrage - Club Régional Nord Pas de Calais - Adhésion de la Ville de Lille.

03/1042 - Lille et commune associée de Lomme - Projet de modification du P.O.S. en vue d'intégrer le premier secteur opérationnel des "Rives de la Haute Deûle".

Adoptés.

HABITAT

03/1043 - Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage "plan d'actions habitat".

03/1044 - Démolition de logements locatifs sociaux - Lille Sud - 1 à 9 rue de Cannes.

03/1045 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat insalubrité - Participation de la Région au versement des primes à l'amélioration de l'habitat.

Adoptés.

ACTION FONCIERE

03/1163 - Parc Urbain "Henri Matisse" - Achat par la Ville à la SAEM EURALILLE.

Adopté.

Chemise n°15

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE

03/1049 - Subvention destinée au Centre Régional de Documentation Tiers Monde.

03/1050 - Action de sensibilisation au commerce équitable - Subvention à l'Association Artisans du Monde.

.../...

03/1051 - Subvention destinée à l'Association Partenariat avec Saint Louis du Sénégal et sa Région pour le projet de Centre Educatif à la Citoyenneté Internationale (GAÏA).

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

03/1052 - Droits de l'Homme - Subvention de la Ville à une association.

Adopté.

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

03/1053 - Association Le Pas de Côté - Projet "Tous Gagnants" - Soirées festives et coopératives.

03/1054 - Maison de quartier des Bois-Blancs - La Nuit du Destin.

03/1055 - Association Jeunesse Animation Famille (A.J.A.F.) - Versement d'une subvention.

03/1056 - Avenant à la convention globale du 2 avril 2003 - Avenir Enfance.

03/1057 - Contrat Educatif Local - Continuité des actions programmées en année scolaire.

03/1058 - Contrat Educatif Local - Programmation 2003 - 2ème répartition.

03/1059 - Association Les Francas du Nord - Avenant à la convention.

03/1060 - Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation forfaitaire de la Ville de Lille - Versement d'une première tranche pour l'année scolaire 2003-2004.

03/1061 - Réorganisation du dispositif ARVEJ sur le groupe scolaire Victor Duruy/Philippe de Comines - Convention.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

03/1062 - Avenant n° 3 à la convention de l'Espace Santé du Faubourg de Béthune.

03/1063 - Subventions 2003 destinées aux organismes à caractère social - Santé.

03/1064 - Subvention 2003 destinée à la Maison de Quartier de Wazemmes.

.../...

03/1065 - Subvention 2003 destinée à un organisme à caractère social - Santé retenue dans le cadre du Contrat Territorial de Santé (CTS).

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Madame le Maire
en l'absence de Madame STANIEC
Conseillère municipale déléguée

RETRAITES - PERSONNES AGEES

03/1066 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

03/1067 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

Adopté.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame REDLICH,
Conseillère municipale déléguée

PROTECTION DE L'ENFANCE MALTRAITEE

03/1068 - Association Point Famille - Versement d'une subvention.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SULMAN ne prend pas part au vote).

03/1069 - Association Point Rencontre Nord - Versement d'une subvention.

03/1070 - Centre Français de Protection de l'Enfance - Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°22

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

03/1104 - Commercialisation du livre "le Patrimoine religieux de Lille" dans le cadre des fascicules "Itinéraires du patrimoine".

03/1105 - Nettoyage de l'église Sainte Marie-Madeleine - Participation financière de l'Etat.

Adoptés.

.../...

Chemise n°23

Rapporteur : Madame PLEULPIN-COQUEL,
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

03/1106 - Livres et lectures - Attribution de subventions.

Adopté.

Chemise n°24

Rapporteur : Madame GLEIZER,
Conseillère municipale déléguée

ECOLE PROFESSIONNELLE
D'ART DRAMATIQUE

03/1107 - Participation de la Ville à "l'Ecole Professionnelle d'Art Dramatique du Nord/Pas-de-Calais" - Charges diverses.

Adopté.

Chemise n°25

Rapporteur : Monsieur LENGLET,
Adjoint au Maire

RECHERCHE

03/1108 - Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Lille.

Adopté.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame BOCQUET,
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I.
POUPONNIERE ET CRECHES

03/1109 - Contrat Enfance 1999-2003 - Avenant n° 4.

03/1110 - Spor'tiluc - Centre de Loisirs Maternel.

03/1111 - Centre Social - Maison de quartier de Wazemmes - Mise en place d'actions spécifiques.

03/1112 - Centre Social du Vieux-Lille-Maison de Quartier Godeleine Petit - Ilot Saint-Sébastien - Structure d'accueil Petite Enfance.

.../...

03/1113 - Convention relative à la réservation de berceaux à destination des enfants d'agents des Administrations Déconcentrées Economiques et Financières à la crèche "Les Marmottes".

03/1114 - Association Premiers Pas - Formation "Accueillir autrement".

03/1115 - Contrat Enfance - Subventions 2004 - 1er versement.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjointe au Maire

ECOLES

03/1116 - Désaffectation d'un logement de fonction du groupe scolaire Ampère/Boucher de Perthes, boulevard Montebello à Lille - Décision.

03/1117 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Nord (OCCE) - Renouvellement - Versement de subventions.

Adoptés.

ELECTIONS

03/1118 - Recensement de la population rénové.

Adopté.

Chemise n°28

Rapporteur : Monsieur ORIOL,
Conseiller municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

03/1119 - Services de restauration scolaire de Lille-Hellemmes - Barèmes des ressources - Restaurants d'enfants - Grille des participations familiales à compter du 1er janvier 2004.

Adopté.

Chemise n°30 bis

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ,
Conseiller municipal délégué

VOIRIE

03/1164 - Dénomination de voies.

Adopté.

.../...

Chemise n°31

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,
Adjoint au Maire

HANDICAPES

03/1130 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

Chemise n°33

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Adjointe au Maire

TOURISME

03/1138 - Pérennisation des animateurs de pré-accueil en contrat Emploi-Jeunes - Participation de la Ville.

Adopté.

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

03/1139 - Concert de l'Orchestre pour la Paix.

03/1140 - Subvention destinée à l'association Lille-Cologne-Erfurt.

Adoptés.

Permettez-moi juste encore une phrase pour vous souhaiter, à tous et à chacun, de bonnes fêtes de fin d'année. Joyeux Noël et puis, on aura l'occasion de se le dire, une bonne année qui va s'engager en 2004, tous ensemble.

En tout cas, merci d'avoir été aussi nombreux encore ce soir pour un Conseil très important.

Nous allons donc nous retrouver avec les Conseillers de quartier.

Bonne fin d'année à tous. Reposez-vous et revenez en pleine forme.

Merci.

(Séance levée à 20 h 50).

